

FORMATION PROFESSIONNELLE
- SESSION FÉVRIER 2026

Coup d'envoi des inscriptions

P 5

CONSEIL DES MINISTRES

10 % POUR LES PENSIONS INFÉRIEURES OU ÉGALÉS
À 20 000 DA ET DE 5 % POUR CELLES DÉPASSANT 20 000 DA

Le Président augmente les retraités

LIRE EN PAGE 3



► Constructions illicites : Pas de démolition en hiver
► Agriculture : De nouvelles instructions sur le stockage de céréales

► Le Président signe la loi de Finances 2026

RETRAITE DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION



Le nouveau projet de loi bientôt publié

P 3

MÉGAPROJET FERROVIAIRE ALGER - TAMANRASSET

Un prêt de la BAD de 747 millions d'euros

P 4

STOCKAGE DES CONTENEURS

Le port de Mostaganem doté d'une grande plateforme logistique

P 4

ANALYSE DE LA LISTE ALGÉRIENNE POUR LA CAN-2025

Une sélection globalement logique

P 11

HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 16H00

Une épreuve difficile à décortiquer

P 21



P 2

BRAHIM BOUGHALI :

« Les complices tombent dans leurs propres pièges »

L'ÉDITO

Une histoire qui prend aux tripes » titre le journal français « Le Figaro ». « Le témoignage bouleversant d'un enfant renchérit la chaîne de télé française « France info ». « Son témoignage n'a laissé personne indifférent au Parlement européen » souligne le média français « Orange ». « Son témoignage a fait vaciller tout l'hémicycle » ajoute un autre. L'enfant dont il est question, a survécu à un bombardement qui l'a défiguré et tué sa maman. Il est vrai que son témoignage au parlement européen où « il était invité » est poignant. Personne ne peut rester indifférent devant les horribles blessures que porte au visage cet enfant âgé d'à peine onze ans. L'eurodéputée qui le traduisait n'a pas tenu longtemps pour fondre à chaudes larmes. Tout être humain normalement constitué aurait été ébranlé par ce petit ange qui incarne l'innocence. Il nous a ému, nous aussi. Après la compassion viennent forcément les interrogations. Comment cet enfant est venu de Kiev jusqu'à Strasbourg ? Qui l'a invité et introduit au Parlement européen ? Aucun média occidental ayant couvert le bouleversant témoignage de

L'enfant et les larmes des Eurodéputés

Roman Oleksiv, c'est le nom de cet enfant ukrainien, n'a cru bon de poser ces questions aux « organisateurs » pour éclairer l'opinion publique. D'autant que l'on découvrira que l'enfant est venu « demander » à l'Europe de continuer à aider l'Ukraine qui est en guerre. On comprendra aussi qu'après le détournement de 100 millions d'euros par des dirigeants proches du président Volodymyr Zelensky, les parrains de Roman craignaient que l'aide européenne ne soit, conséquemment, bloquée. Malgré tout, les larmes versées par les parlementaires européens ne peuvent pas être des larmes de crocodile. D'autres enfants, de par le monde, subissent eux aussi des violences et meurent. Ceux qui survivent avec de lourds handi-

caps, assistant, comme le petit Roman, à l'assassinat de leur maman, de leur papa, de leurs grands-parents sans que cela n'émeuve les parlementaires de l'UE. Pire, c'est le vieux continent qui fournit les armes à Israël pour les massacrer. Il s'agit des enfants de Ghaza qui vivent l'enfer depuis plus de deux années. Les larmes européennes semblent très sélectives. À leurs yeux, les enfants palestiniens sont moins émouvants que les enfants ukrainiens. Selon l'UNICEF, à Ghaza « plus de 64 000 enfants ont été tués ou blessés... Plus de 56 000 enfants ont perdu un parent ou les deux ». Tandis que la famille guette « 320 000 enfants ». Un « tableau » qui laisse de marbre les eurodéputés. Mais alors comment Roman a réussi à faire pleurer ces « durs » ? Et obtenir la poursuite de l'aide européenne ? Pendant qu'Israël maintient les enfants de Ghaza sans nourriture, sans soins, sans abris, tout en poursuivant le largage des bombes au-dessus de leurs têtes. Comment les eurodéputés de Strasbourg peuvent-ils être émus aux larmes par Roman de Kiev tout en participant aux massacres de 320 000 « Roman » piégés à Ghaza ? Qu'est-ce qui différencie un enfant d'un autre ? Les civilisés de Strasbourg ont-ils une réponse ?

Zouhir Mebarki

BOUGHALI SUR LES TENTATIVES DE DÉSTABILISATION DE L'ALGÉRIE

« Les compoteurs tombent dans leur propres pièges »

« L'Algérie, unie par les tragédies et forgée par les épreuves à travers les âges, a donné naissance à un peuple résilient, capable de surmonter les difficultés et à rester uni face à l'injustice et à l'agression ».

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a affirmé que l'Algérie est pleinement consciente de l'ampleur des défis et des complots ourdis contre elle, soulignant que ces plans se retourneront contre leurs auteurs en déception et en échec, grâce à la conscience et à la cohésion du peuple algérien, qu'il a qualifiées de rempart inébranlable contre toutes les conspirations.

S'exprimant hier lors d'une réunion du bureau de l'Assemblée, Boughali a indiqué que le souvenir des manifestations du 11 décembre 1960 a profondément engrainé les valeurs d'attachement à la terre et renforcé les facteurs d'unité nationale et de résilience face au colonisateur brutal. Il a rappelé que cet événement historique immortalise les souffrances endurées par les Algériens sous la colonisation, marquées par les pires formes de représailles, de torture et de mépris, exercées sans distinction entre les différentes composantes du peuple algérien. Le président de l'APN a souligné que l'Algérie, unie par les tragédies et forgée par les épreuves à travers les âges, a donné naissance à un peuple résilient, habitué à la persévérance, qui a démontré à toutes les étapes de son histoire sa capacité à surmonter les difficultés et à se tenir uni face à l'injustice et à l'agression. Il a ajouté que le colonisateur, même s'il change d'outils et de méthodes, conserve le même objectif : tenter de porter atteinte à la cohésion de ce peuple fier à travers des slogans fallacieux et trompeurs, qui ne sauraient abuser les



enfants libres de l'Algérie, d'est en ouest et du nord au sud. Boughali a également affirmé que les manœuvres menées dans des laboratoires connus renforcent la conviction du peuple algérien quant à l'échec du pari du colonisateur sur les sceptiques, soulignant que ces tentatives ne feront qu'accroître sa détermination à poursuivre la voie de l'unité nationale, à continuer l'effort de construction et à parachever le processus de développement, dans le respect des valeurs nationales, des principes nobles et de la dignité humaine. Il a, par ailleurs, estimé que le pari désespéré sur la désintégration et la fragmentation du pays, sous des appellations trompeuses et fallacieuses, démontre une nouvelle fois que l'Algérie dérange certaines parties qui n'acceptent pas de voir son peuple surmonter les difficultés, retrouver son rôle civilisationnel et démocratique et consolider ses institutions constitutionnelles, portées par une volonté populaire consciente, assumant ses responsabilités avec maturité et interagissant positivement avec les mutations et les changements.

Le président de l'Assemblée a poursuivi en soulignant que la glorieuse Révolution algérienne a constitué un facteur décisif pour tous ceux qui doutaient de l'unité et de l'identité nationales, rappelant que le peuple algérien, qui a choisi la liberté en toute conscience et avec une volonté inébranlable, a prouvé au monde que sa diversité est une source de richesse et un pilier de l'unité nationale. Enfin, il a indiqué que la célébration de l'anniversaire des manifestations du 11 décembre intervient dans un contexte national marqué par des avancées notables sur la voie du renouveau et du décollage, les enfants fidèles de l'Algérie étant engagés à achever les programmes de développement qui commencent à porter leurs fruits dans plusieurs secteurs. Il a réaffirmé, à cette occasion, que l'Algérie demeure pleinement consciente des défis et des complots qui la ciblent, assurant que ceux-ci se solderont par l'échec, grâce à la vigilance, à la conscience et à la cohésion du peuple algérien.

Sarah O.

COHÉSION NATIONALE ET UNITÉ DU PAYS

Le mot d'ordre d'Osmani et de Bengrina

Face aux tentatives de déstabilisation et aux campagnes de désinformation, Lamine Osmani et Abdelkader Bengrina ont mis en avant, dans leurs discours politiques, le rôle central de la cohésion sociale, de la vigilance citoyenne et de la responsabilité politique et médiatique comme remparts essentiels. Plusieurs formations politiques réaffirment la nécessité de consolider le front intérieur et de préserver l'unité nationale.

Dans ce cadre, le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a appelé, depuis Souk Ahras, à «la consolidation de la cohésion nationale, à la préservation de l'unité du pays et au renforcement du front intérieur». Il a déclaré que «le peuple algérien, gardien fidèle de l'unité et de la souveraineté du pays, restera fidèle à l'héritage des martyrs et des moudjahidines, et atta-



ché aux valeurs d'indépendance et de dignité». Le président du parti Sawt Chaâb a demandé aux militants de sa formation politique d'adopter une approche de «communication en continu avec les citoyens pour mieux comprendre leurs aspirations et leurs préoccupations», et de «s'employer à les traduire en propositions concrètes et en

initiatives de terrain reflétant l'esprit de responsabilité», et de «renforcer la confiance entre le citoyen et le politicien».

De son côté, le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, a évoqué, lors d'une rencontre avec les militants du parti, à l'occasion du 65e anniversaire des manifestations du 11

décembre 1960, les différents défis de l'heure qui se posent sur la scène nationale, soulignant, que «les tentatives désespérées visant à détourner l'Algérie de son rôle stratégique sont vouées à l'échec», grâce à «la solidité du front intérieur et à la cohésion du tissu social, qui représentent la plus grande force de dissuasion pour contrecarrer leurs plans».

Abordant l'importance croissante des réseaux sociaux, le président du parti a affirmé que «la production d'un contenu conscient est aujourd'hui une responsabilité nationale, et une contribution réelle à la protection de la conscience collective contre la falsification, la désinformation, et la propagande tendancieuse visant à semer le doute et à recycler d'anciens projets sous de nouvelles apparences».

S. O.

LE MOUDAF DANS UNE DÉCLARATION PUBLIQUE :
« Toute tentative de diviser l'Algérie est vouée à l'échec »

Le MOUDAF (Mouvement dynamique des Algériens en France) a, dans une déclaration (que nous reproduisons intégralement ci-après, NDLR) rendue publique hier, a déclaré « prendre la parole avec honneur, responsabilité et fidélité à l'histoire nationale. » « Le 14 décembre n'est pas une date ordinaire dans l'histoire contemporaine. C'est le 14 décembre 1960 que l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la résolution 1514, consacrant solennellement le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et proclamant la nécessité de mettre fin au colonialisme sous toutes ses formes. Cette résolution historique n'est pas un texte abstrait. Elle est le fruit des luttes, des sacrifices et du sang versé par des peuples qui ont refusé la domination, parmi lesquels le peuple algérien occupe une place centrale. Parler de l'Algérie dans le monde, c'est parler d'une Nation qui n'a jamais accepté la soumission, d'un peuple qui a conquis sa liberté au prix du sang, et d'un État qui continue de défendre sa souveraineté avec constance et dignité. L'Algérie n'est pas une Nation ordinaire. Elle est née d'un acte fondateur, celui du 1er Novembre 1954, qui demeure notre boussole collective, en Algérie comme au sein de sa communauté nationale établie à l'étranger. L'Indépendance de l'Algérie est l'illustration concrète du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Elle repose sur la légitimité révolutionnaire, sur le droit international, et sur une volonté populaire irréversible, scellée par le sacrifice de millions de martyrs — hommes, femmes et enfants — tombés pour l'Algérie, depuis le début de la résistance à la conquête coloniale jusqu'à la guerre de Libération nationale. Aujourd'hui encore, cette mémoire n'est pas un souvenir figé. Elle est une force vivante, un repère intergénérationnel, un rempart contre toutes les tentatives de déstabilisation, d'oubli ou de récupération de l'histoire nationale. La communauté algérienne, et en particulier celle établie en France, n'est ni une périphérie ni un simple prolongement social.

Elle est une composante stratégique de la Nation algérienne, porteuse de mémoire, d'engagement et de responsabilité. À ce titre, le MOUDAF affirme avec clarté que toute tentative de diviser ou de fragiliser la nation algérienne est vouée à l'échec. Le peuple algérien est un peuple conscient, politiquement mûr, profondément ancré dans l'esprit de sa guerre de Libération Nationale, mais aussi dans une longue tradition de résistance continue depuis 1830, nourrie par le sacrifice de générations entières. Cette conscience historique collective constitue le socle de l'unité nationale. Elle rend vainces toutes les entreprises de division, de manipulation identitaire ou de fragmentation territoriale. Le 14 décembre 1960 rappelle une vérité fondamentale : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un droit de libération, jamais un outil de séparation ni de remise en cause de la souveraineté des États issus de la décolonisation. Fidèle à l'esprit du 1er Novembre 1954, le MOUDAF réaffirme son attachement indéfectible à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'Algérie. L'Algérie est libre, souveraine et indivisible. Et sa communauté nationale, aujourd'hui comme hier, restera du côté de l'histoire, du droit et de la nation ».

10 % POUR LES PENSIONS INFÉRIEURES OU ÉGALÉS À 20 000 DA
ET DE 5 % POUR CELLES DÉPASSANT 20 000 DA

Le Président augmente les retraités

Le président Abdelmadjid Tebboune enchaîne les augmentations de nature à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et les ménages. Après avoir honoré son engagement envers les bénéficiaires du SNMG et de l'allocation chômage, le chef de l'Etat revalorise les pensions de retraite.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres. Au premier chef, et comme annoncé lors de la précédente réunion du Conseil, le dossier de la revalorisation des pensions et allocations de retraite a été traité et des décisions ont été prises en conséquence. Deuxième point, le Conseil a examiné un projet de création de deux nouvelles circonscriptions administratives, tandis la stratégie nationale de développement du commerce électronique a été un troisième point soumis à l'examen. Un communiqué de la présidence de la République sanctionnant les travaux de cette réunion a rapporté qu'après la présentation de l'ordre du jour et du résumé des décisions du précédent Conseil des ministres, suivie par un exposé du Premier ministre se rapportant à l'activité du gouvernement couvrant les deux dernières



semaines, le président de la République a donné des instructions des directives.

RETRAITES : DES HAUSSES DE 5 À 10%

Commençant par le commencement, le Conseil des ministres a approuvé le projet de revalorisation des pensions et des allocations de retraite. Les augmentations portent sur 10 % pour les retraités percevant un montant inférieur ou égal à 20 000 dinars, et sur 5 % pour ceux percevant plus de 20 000 dinars. Par cette décision, et celles qui ont précédées concernant les bénéficiaires du Salaire national minimum garanti (SNMG) et l'allocation chômage, le président de la République a honoré son engagement envers les retraités et à l'égard, d'ailleurs, de toutes les autres catégories sociales, comme les travailleurs des secteurs de l'éducation et de la santé pour

ne citer que ceux-là.

CIRCONSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES : MAGHNIA ET EL EULMA PROMISES

Concernant la présentation sur la création de deux nouvelles circonscriptions administratives, le Conseil des ministres a approuvé la décision de création de deux circonscriptions administratives, à savoir les daïras de Maghnia et d'El Eulma. Cette décision, faut-il le souligner, intervient un mois après la promotion de 11 circonscriptions administratives, dans les Hauts Plateaux et le Sud, en wilayas à part entière.

L'autre dossier examiné en cette réunion, c'est la stratégie nationale de développement du commerce électronique. Un dossier à propos duquel, le Président a souligné que le commerce électronique est « un grand défi qui nécessite la participation de tous pour atteindre

cet objectif économique, en utilisant les moyens nécessaires, notamment en garantissant la sécurité numérique, en adoptant davantage de facilités et en encourageant le commerce dans cette direction ».

Le Président a également mis en avant la transparence commerciale comme étant « le premier objectif et le véritable fruit de la numérisation et du commerce. »

CONSTRUCTIONS ILLICITES : PAS DE DÉMOLITION EN HIVER

Au titre des directives générales, le chef de l'Etat a décidé d'interdire toute opération de démolition de constructions illégales durant la période de l'hiver. Il a, en outre, instruit de « suspendre immédiatement les maires qui recourent à cette mesure arbitraire en plein hiver, sans tenir compte des lois algériennes en vigueur et des normes internationales », soulignant que « les walis de la République veillent à ce que de telles opérations soient exécutées conformément aux règles légales définies. Dernière instruction donnée, elle concerne le stockage des céréales. Abdelmadjid Tebboune a, à ce sujet, demandé aux ministres de l'Agriculture et de l'Intérieur de « coordonner et de veiller, par le biais des divers mécanismes et procédures nécessaires, à ce que les agriculteurs ne subissent pas de pertes dues à la stagnation de certaines récoltes agricoles, en recourant au stockage ciblé pour maintenir la stabilité des prix. »

Farid Guellil

RETRAITE DES TRAVAILLEURS DE L'ÉDUCATION

Le nouveau projet de loi bientôt publié

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a révélé que le texte de la nouvelle loi sur les retraites concernant les travailleurs de l'Éducation nationale est au niveau du Secrétariat général du gouvernement pour approbation. Saïhi a expliqué, en réponse à une question écrite d'un député de l'Assemblée populaire nationale, que le projet de loi a fait l'objet d'examens pour enrichissement et avis avec les secteurs concernés. Il a ajouté que le projet de texte a ensuite été déposé auprès des services du Secrétariat général du gouvernement, où des réunions de coordination ont été tenues pour examiner et peaufiner la mouture finale du texte. Dans le même contexte, le ministre a affirmé que le projet est actuellement en cours de finalisation des procédures de publication, rappelant que les dispositions de l'article 2 de la loi n° 83-112 susmentionnée ont été modifiées, concrétisant ainsi l'engagement du président de la République envers les enseignants de l'éducation dans les trois paliers. Ceci, par l'adoption de mesures incluant une retraite qui tient compte de la spécificité de cette noble profession et des difficultés de son exercice en réduisant l'âge de la retraite de 3 ans, et ceci en reconnaissance de leurs efforts dans la préparation et la formation des générations futures, selon une approche juste et durable, a ajouté le ministre.

Il a également ajouté que cette modification s'inscrit dans le cadre d'une approche répondant aux exigences du développement continu des systèmes de protection sociale et tenant compte des évolutions économiques et sociales, affirmant que son secteur, après l'approbation de la modification de la loi par les deux chambres du Parlement et sa publication au Journal officiel, a préparé le projet de texte réglementaire. L'objectif de ce texte réglementaire est de définir les conditions et les modalités de bénéfice de la pension de retraite avant l'âge légal pour les personnes concernées. Pour rappel, une réunion du conseil des ministres le 20 avril 2025 sous la présidence du président Tebboune, a abouti à l'approbation de l'abaissement de 3 ans de l'âge de la retraite pour les enseignants du secteur de l'éducation nationale, conformément à l'engagement du président envers les enseignants des trois cycles (primaire, moyen et secondaire) et en reconnaissance de leurs efforts dans la préparation et la formation des générations de demain.

Ania N.

ELLE VISE À SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT ET À RENFORCER L'ÉCONOMIE

Le Président signe la loi de Finances 2026

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, la loi de Finances de l'année 2026, avant la réunion périodique du Conseil des ministres. La cérémonie de signature a eu lieu au siège de la Présidence de la République, en présence des membres du gouvernement et de hauts responsables de l'Etat. À l'issue de la cérémonie de signature, une photo-souvenir a été prise avec le Président de la République. Il faut savoir que la LF-2026 comprend une série de mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat, à améliorer le cadre de vie des citoyens et à contribuer au renforcement de l'économie nationale, tout en assurant l'approvisionnement du marché en produits de base.

STABILISER LES PRIX

Ainsi, la loi vise à conforter le consommateur et à maintenir la stabilité des prix, notamment à travers la prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 des exonérations fiscales et des droits de douane appliqués sur l'huile brute de soja, le café, les légumes secs et les viandes blanche et rouge. Il s'agit aussi de la prolongation jusqu'au 31 décembre 2026 de l'application du taux réduit de 5% des droits de douane sur les opérations d'importation de cheptels bovin et ovin, vifs destinés à l'abattage, ainsi que les viandes fraîches réfrigérées bovines et ovines sous vide. L'exonération fiscale est également prolongée pour les opérations de vente de légumes secs et du riz importés, ainsi que pour les fruits et légumes frais,

les œufs de consommation, le poulet de chair et la dinde produits localement. La loi prévoit aussi une exonération de l'huile de soja brute des droits de douane et de la TVA, et oblige les importateurs et transformateurs de cette matière première de la produire localement ou de s'en approvisionner sur le marché national avant le 31 décembre 2026.

L'IMPORTATION DE MOUTONS SANS DROITS DES DOUANES

En outre, les importations de café seront exonérées de TVA et de la taxe intérieure de consommation, et soumises au taux réduit des droits de douanes à hauteur de 5% et ce, jusqu'au 31 décembre 2026. En outre, la loi introduit également l'exemption des droits de douanes, de taxes dont la TVA, les têtes ovines vivantes destinées à l'abattage importées à l'occasion de l'Aïd El-Adha durant la période allant du 15 avril 2025 au 30 juin 2026. Elle autorise également au Trésor à prendre en charge les intérêts pendant la période de différenciation et la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, à hauteur de 100%, dans le cadre de la réalisation du logement du programme de type location-vente, d'une consistance de 300.000 logements au titre de l'année 2026.

DES FACILITÉS DANS L'ACQUISITION DE LOGEMENT

Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'engagement des pouvoirs publics à

construire 2 millions de logements durant la période quinquennale 2025-2030. Il s'agit aussi de prolonger les délais jusqu'au 31 décembre 2026 au profit des occupants des logements publics locatifs (sociaux) souhaitant acquérir leurs logements, afin de leur permettre de déposer leur demande d'achat. Et dans le but d'améliorer les conditions de vie des citoyens, la loi consacre une exonération des véhicules automobiles de transport de 10 personnes ou plus importés, en état final ou non monté dans la limite de 10.000 unités, de tous droits et taxes, y compris la taxe additionnelle provisoire de sauvegarde, la contribution de solidarité et le précompte. Cette exonération est également applicable aux pièces et composants constituant le kit, pour les véhicules non montés, lorsqu'ils sont importés séparément. Cette mesure s'inscrit dans la mise en œuvre des instructions des pouvoirs publics, notamment celles prises lors du Conseil des ministres tenue le 3 septembre dernier, consacré l'étude du dossier d'importation de 10.000 bus neufs destinés au transport des personnes, visant à répondre aux besoins des transporteurs pour le renouvellement du parc. Enfin, la loi prévoit également de renforcer l'utilisation des énergies renouvelables sûres et efficaces, en réduisant les droits de douane sur l'importation de chauffe-eaux solaires domestiques de 30% à 15%, ceux-ci étant considérés comme une alternative plus sûre et plus économique par rapport aux chauffe-eaux traditionnels.

R. E.

POUR FINANCER UN TRONÇON DE 495 KM DU MÉGAPROJET FERROVIAIRE ALGER – TAMANRASSET

Un prêt de la BAD de 747 millions d'euros

Le processus de développement économique et social engagé dans le Sud du pays, à travers la facilitation du transport des marchandises et des voyageurs, et le renforcement des conditions favorables aux investissements, notamment dans l'agriculture, est étroitement dépendant de la ligne ferroviaire stratégique Alger-Tamanrasset.

Cette ligne reliera le Nord au Sud du pays, en passant par Médéa, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, El-Méniâa et In Salah sur une distance de 2406 km, avec des trains atteignant une vitesse de 220 km/h, des gares de conception moderne, des évitements dimensionnés et une signalisation adaptée aux contraintes climatiques du Sahara. On sait que le président Abdelmadjid Tebboune a insisté sur l'importance stratégique de ce projet « pour l'économie nationale, ainsi que pour la dimension sociale de l'Algérie, qui a amorcé une dynamique de développement pionnière avec un impact national, continental et international ». Dans ce cadre, le financement de la première tranche du projet de construction de la ligne ferroviaire Laghouat-Ghardaïa-El-Méniâa (495 km) vient de bénéficier d'un prêt de 747,32 millions d'euros approuvé par le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de dével-



pement (BAD). Ce financement s'inscrit dans la vision de transformation nationale portée par le gouvernement algérien, qui considère le développement du réseau ferroviaire comme un levier majeur de diversification économique, de réduction des disparités régionales et de transition vers des modes de transport plus durables, a expliqué la BAD dans un communiqué publié à cette occasion. Il s'agit, notamment, de la construction des segments prioritaires de la ligne et l'installation d'équipements ferroviaires modernes. Des systèmes de sécurité et de signalisation de dernière génération seront mis en place. La BAD rappelle que le projet prévoit également l'aménagement de plateformes économiques et sociales à destination des jeunes, des femmes et des acteurs locaux. Enfin, les conditions techniques et opérationnelles nécessaires à l'extension future du réseau seront préparées, précise la même source. Concernant la section reliant Laghouat à Ghardaïa sur une distance de

265 km, l'ANESRIF précise que le projet inclut, en plus des travaux de remblais généraux, la construction de 21 ponts, 17 ouvrages ferroviaires, 14 ouvrages routiers, un tunnel, des passages pour tuyaux, 55 passages pour tuyaux et cinq stations de voyageurs à Belil, Hassi R'mel, Berriane, Oued N'chou et Metlili, ainsi que trois stations de croisement. Quant à la deuxième section, reliant Ghardaïa à El-Méniâa sur 230 km, elle comprend, selon la même source, des travaux de remblais généraux, en plus de la construction de six ponts, 35 ouvrages ferroviaires, sept ouvrages routiers, trois passages pour tuyaux, ainsi que trois stations de voyageurs à Mansoura, Hassi El- F'hel et Hassi El-Gara, et trois stations de croisement. La BAD considère que ce projet ferroviaire contribuera directement à ses priorités stratégiques et s'inscrit dans le quatrième point cardinal relatif au développement d'infrastructures résilientes et à la valorisation des matières premières. Il marque également, selon la

BAD, une étape clé dans le partenariat entre l'Algérie et la Banque et reflète l'ambition partagée d'investir dans des infrastructures modernes, résilientes et au service de la croissance inclusive. Le responsable pays de la Banque africaine de développement en Algérie, Abdoulkader Dileita a déclaré que « la Banque est fière d'accompagner l'Algérie dans la mise en œuvre de ses infrastructures stratégiques ». La BAD rappelle que cette nouvelle infrastructure ferroviaire figure parmi les projets d'investissement prioritaires du pays, et vise à renforcer la connectivité territoriale, stimuler le développement économique du Sud algérien et soutenir l'intégration régionale. Elle permettra également, selon la BAD, de réduire les coûts logistiques et d'optimiser l'acheminement des productions agricoles et industrielles, et favorisera surtout une exploitation durable des ressources économiques des régions sahariennes.

M'hamed Rebah

STOCKAGE DES CONTENEURS

Le port de Mostaganem doté d'une grande plateforme logistique

Dans le cadre de la démarche des autorités visant à moderniser les installations portuaires et à les transformer en pôles logistiques à haute rentabilité, le port de Mostaganem a été renforcé par la réalisation d'une grande plateforme logistique dédiée au stockage des conteneurs, considérée comme l'un des projets stratégiques soutenant la modernisation de l'infrastructure portuaire. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ce projet s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions et de suivis périodiques menés par le ministre du secteur, Saïd Sayoud, au cours desquels il a insisté sur la néces-

sité d'augmenter les capacités d'accueil des ports, d'améliorer leurs performances opérationnelles et de promouvoir la qualité des services offerts, ce qui renforce le positionnement du port de Mostaganem au sein du réseau portuaire national et lui confère une dynamique économique et logistique renouvelée. « Dans le même contexte, l'opération de réhabilitation de la plateforme au niveau des quais 6 et 7 du port de Mostaganem a débuté, en adoptant les dernières technologies utilisées dans la réalisation des infrastructures portuaires, afin d'améliorer les conditions d'accueil et de traitement des conteneurs, d'augmenter les niveaux de

sécurité et d'assurer la continuité de l'activité conformément aux normes techniques et modernes en vigueur », a précisé le communiqué. Ce projet s'inscrit également dans l'approche globale adoptée par le MICLT pour opérer un saut qualitatif dans la gestion et le développement des ports nationaux, à travers un programme intégré comprenant l'acquisition d'équipements portuaires modernes, l'extension des surfaces exploitées et la réhabilitation des infrastructures de base, en ligne avec les nouvelles exigences du transport maritime et du commerce international.

Ania N.

RAPPORT DE L'ONS POUR OCTOBRE

2025

Hausse de l'indice général des prix à la consommation de 1,2%

Le dernier rapport de l'Office national des statistiques (ONS), publié sur le site web, a donné des indications significatives concernant le rythme de l'inflation en glissement annuel en Algérie qui s'est établi à 1,7% à fin octobre 2025. Il marque, selon le rapport, un ralentissement par rapport au niveau de 2,2% enregistré en septembre. L'ONS rappelle que le rythme d'inflation en glissement annuel à fin octobre 2025 représente l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la période allant de novembre 2024 à octobre 2025 par rapport à celle allant de novembre 2023 à octobre 2024. Quant à la variation annuelle des prix à la consommation, correspondant à l'évolution des prix en octobre 2025 par rapport à octobre 2024, elle a enregistré une baisse de 1,2%, selon le même rapport. L'ONS explicite cette évolution par l'indice brut des prix à la consommation en octobre 2025 par rapport à septembre 2025 : +0,8%, alors qu'elle avait connu une légère baisse à la même période de 2024 (-0,1%). Le rapport de l'ONS signale qu'après une baisse de 1,4% relevée au mois de septembre 2025, les prix des biens alimentaires se redressent en inscrivant une hausse de 1,6% en mois d'octobre, essentiellement due au relèvement des prix des produits agricoles frais (+3,3%). En effet, l'augmentation de ces derniers provient principalement de certains produits, notamment les légumes (+11,4%), les poissons et les œufs (respectivement +24,2% et +22,3%) et à un degré moindre la viande et abats de bœuf (+2,2%). À l'inverse, des baisses de prix sont observées pour quelques produits comme la viande de poulet ainsi que la pomme de terre qui affichent des taux de -2,2% et -7,5% respectivement. Les prix des produits alimentaires industriels enregistrent une baisse de 0,3%, en raison essentiellement du recul des prix des légumes secs avec une variation de -3,0%. Le rapport poursuit en indiquant qu'en octobre 2025 et par rapport à octobre 2024, la variation des prix des biens alimentaires est de -7,5%. Les prix des produits agricoles frais indiquent une baisse de 11,2% avec -14,7% pour la viande et abats de mouton. Le rapport cite, également, les prix des produits alimentaires industriels qui affichent un recul de 2,9% avec une chute notable pour le sous-groupe du café, thé et infusion (-21,4%). Concernant les produits manufacturés non alimentaires et services, le rapport note qu'en octobre 2025 et par rapport au mois précédent, les prix des produits manufacturés et des services connaissent une relative stabilité. En octobre 2025 et par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution des prix des produits manufacturés est de +7,0%, celle des services est de -0,8%. Le rapport donne une série de tableaux relatifs au mois d'octobre 2025, sur l'évolution par groupe et par catégories de produits ainsi que sur l'évolution de l'indice général brut et de l'indice général avec produits frais désaisonnalisés (octobre 2024-octobre 2025), l'évolution des prix de quelques produits enquêtés. Le rapport comprend également des courbes sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation de la ville d'Alger d'Octobre 2024 à Octobre 2025 sue les glissements annuels de l'indice des prix à la consommation de la ville d'Alger d'Octobre 2024 à Octobre 2025. Il conclut par l'indice général des prix à la consommation, au niveau national qui enregistre une hausse de 1,2%, au mois d'octobre 2025 et par rapport au mois précédent. Les prix des biens alimentaires augmentent de 2,2%. Il rappelle que l'indice national des prix à la consommation est établi sur la base d'observations des prix effectuées auprès d'un échantillon de 17 villes et villages représentatifs des différentes régions du pays. Cet indice permet essentiellement de disposer d'indicateurs d'évolution des prix de détail sur l'ensemble du territoire national, permettant ainsi une analyse comparative de l'évolution des prix entre Alger et les autres régions du pays.

M. R.

SIGNATURE DE DEUX CONVENTIONS ENTRE LE SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET LE MESRS

Un partenariat au service du développement durable

En vue d'accompagner et d'encadrer les étudiants dans leurs projets de fin d'études et leurs thèses de master et de doctorat, afin de traiter les problématiques environnementales et leur trouver des solutions scientifiques, deux conventions de coopération et de partenariat ont été signées, entre les secteurs de l'Environnement et de la Qualité de la vie, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

La première convention vise à développer des activités dans les domaines de la recherche, de la formation, de l'innovation et du transfert de technologies dans les domaines de l'environnement, de l'énergie verte et des nanomatériaux, tandis que la seconde convention tend à apporter une expertise dans les domaines de l'environnement, des normes d'analyses de la pollution et de la législation nationale relative à l'environnement, selon les explications fournies. À cette occasion, un incubateur environnemental a été inauguré au niveau de l'Ecole nationale de la nanoscience et la nanotechnologie (ENSNN), relevant du MESRS, visant à accompagner les jeunes dans la recherche de solutions innovantes pour la lutte contre la pollution, en sus de l'ouverture d'un bureau de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) au sein du même établissement, premier du genre au niveau national, en vue de rapprocher ces organismes des étudiants et porteurs de projets. Dans une



conférence de presse, Krikou a insisté sur la nécessité de recourir aux nouvelles techniques et aux technologies avancées dans la lutte contre la pollution, estimant que la recherche scientifique constitue un pilier essentiel pour le développement des outils techniques dans ce domaine. La ministre a précisé que les services des deux départements œuvrent, à travers les établissements sous tutelle, au développement de mécanismes de lutte contre la pollution, ainsi qu'au traitement et à l'épuration des eaux industrielles, en recourant à des technologies modernes, comme la nanotechnologie, lesquelles seront généralisées après leur validation par les autorités compétentes. De son côté, Baddari a qualifié cette visite de nouveau jalon dans le processus d'intégration et de partenariat entre les deux secteurs, soulignant qu'elle constitue une feuille de route pour la concrétisation d'un véritable

partenariat fondé sur la valorisation des résultats de la recherche scientifique, en leur conférant une valeur économique ajoutée. Le ministre a fait observer que la porte demeure ouverte afin de permettre la contribution des étudiants de l'Ecole nationale de la nanoscience et la nanotechnologie (ENSNN), ainsi que les centres de recherche agréés, au développement de solutions environnementales efficaces en faveur d'une économie verte et de la préservation des droits environnementaux des générations actuelles et futures. Il a également salué les dizaines de projets de recherche qui seront valorisés et transformés en filiales économiques, ou en start-up et micro-entreprises, à travers l'orientation des étudiants et des chercheurs vers des projets à rendement économique, contribuant ainsi à la création d'emplois.

Sarah O.

PROTECTION CIVILE

Plus de 3 100 interventions en 24 heures

Les unités de la Protection civile ont enregistré une activité soutenue au cours des dernières 24 heures, avec un total de 3 138 interventions effectuées entre les 13 et 14 décembre 2025, arrêtées hier à 08h00, soit une intervention toutes les 27 secondes, selon le bilan officiel communiqué par les services concernés. Ces interventions concernent principalement les évacuations sanitaires, au nombre de 1 987, ainsi que 403 opérations diverses, menées en réponse aux appels de secours liés aux accidents de la circulation, aux accidents domestiques, aux incendies et aux dispositifs de sécurité mis en place à travers les différentes wilayas du territoire national. Le bilan fait état de 171 interventions consécutives à des accidents de la circulation, ayant causé le décès de trois personnes sur les lieux et des blessures de divers degrés à 186 autres. Les victimes ont été prises en charge sur place par les éléments de la Protection civile avant d'être évacuées vers les structures sanitaires locales. Les accidents mortels les plus graves ont été enregistrés dans les wilayas de Relizane, Bouira et Bordj Badji Mokhtar. À Relizane, une personne a perdu la vie suite au dérapage

d'un tracteur agricole au lieu-dit Taklout, dans la commune d'El-Guettar, daïra de Mazouna. À Bouira, un décès a été signalé après une collision entre une motocyclette et un tracteur agricole sur la RN n°05, au niveau de la commune et daïra de Bouira. À Bordj Badji Mokhtar, une autre personne est décédée dans une collision entre une motocyclette et un camion, à la cité Abdelkader Djilali, commune de Timiaouine. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour porter assistance à 19 personnes intoxiquées au monoxyde de carbone (CO), émanant d'appareils de chauffage et de chauffe-eau défectueux à l'intérieur des domiciles. Ces cas ont été recensés dans les wilayas de Tlemcen (7 personnes), El-Bayadh (5), Djelfa (4) et Constantine (3). Les victimes ont été prises en charge sur place puis évacuées vers les structures sanitaires locales dans un état jugé satisfaisant. En matière d'incendies, les unités de la Protection civile ont procédé à l'extinction de trois incendies urbains et divers dans les wilayas de Blida, Illizi et Tamanrasset. À Blida, un incendie déclaré à l'intérieur d'un appartement situé au deuxième étage d'un

immeuble de type R+5, à la cité des 300 logements, commune et daïra de Larbâa, a provoqué des gênes respiratoires chez sept personnes, évacuées vers l'hôpital local. L'intervention rapide des secours a permis de circonscrire le sinistre et d'éviter sa propagation aux habitations voisines. À signaler, également, l'intervention des moyens de la Protection civile de la wilaya de Sétif pour une opération de sauvetage de trois jeunes randonneurs, âgés de 17 à 18 ans, coincés dans un ravin au niveau de Djebel Babor, commune et daïra de Babor. Souffrant de

fatigue et de faiblesse, les victimes ont été secourues grâce à l'engagement d'une équipe spécialisée de sauvetage en milieu périlleux (GRIMP), appuyée par un camion d'intervention et une ambulance, avant d'être évacuées vers le secteur sanitaire local. Ce bilan illustre, une nouvelle fois, l'ampleur et la diversité des missions assurées quotidiennement par les services de la Protection civile, appelant à la vigilance des citoyens, notamment en matière de sécurité routière et d'utilisation des appareils de chauffage.

M. Seghilani

JUSTICE

Formations en série au profit des cadres et des juges

Le ministère de la Justice, a annoncé dans un communiqué rendu public, l'organisation de plusieurs sessions de formation au profit des cadres et des juges du secteur. Ainsi, le ministère a indiqué que dans le cadre de la coopération avec le programme de coopération technique et économique du gouvernement indien : 2 juges participeront à une formation sur « L'enquête sur les agressions et l'exploitation sexuelle des enfants en ligne » du 17 au 23 décembre prochain, à l'Académie du Bureau Central d'Investigation en Inde. Cette formation vise à renforcer les capacités des personnes chargées d'enquêter et de superviser les affaires d'agression et d'exploitation sexuelle des enfants en ligne. Aussi, poursuit la même source, dans le cadre de la coopération entre le Ministère algérien de la Justice et le Parquet général russe : 32 juges et 9 cadres participeront à un forum sur « La prévention et la lutte contre la corruption et le recouvrement des avoirs illégalement transférés à l'étranger » et « La lutte contre la criminalité dans le domaine de la protection de l'environnement ». Cette session, entamée hier, sera clôturée aujourd'hui, à la Résidence des Juges. Enfin, et dans le cadre de la coopération avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés en Algérie, 4 cadres participeront à une session de formation sur les questions liées à l'asile, les 17 et 18 décembre 2025 à l'hôtel Legacy à Hydra - Alger.

A. N.

RENTRÉE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LA SESSION DE FÉVRIER 2026

Coup d'envoi des inscriptions

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels a annoncé l'ouverture des inscriptions pour la rentrée de la session de février 2026, dans tous les établissements de formation au niveau national. Les inscriptions ont débuté hier (14 décembre 2025) et se poursuivront jusqu'au 07 février 2026. L'inscription se fait exclusivement via la plateforme numérique : <http://www.takwin.dz>. Les établissements de formation et d'enseignement professionnels proposent des spécialités variées permettant aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer leurs capacités et de construire un parcours professionnel en adéquation avec les exigences du marché du travail. Dépêchez-vous de vous inscrire et de profiter des opportunités de formation disponibles. Session de février 2026 – vers une formation de qualité et des compétences pour l'avenir.

Ania N.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
Mousserati participe à la Conférence des États parties à la CNUCC au Qatar

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mousserati, prend part aux travaux de la 11e session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), prévue dans la capitale qatarie Doha, du 15 au 19 décembre courant. Selon un communiqué de l'autorité, Mousserati participera à cet événement, à la tête d'une importante délégation composée de représentants de différents secteurs. Cette session, organisée par l'État du Qatar, représenté par l'Autorité de contrôle administratif et de transparence (ACTA), examinera plusieurs questions liées à la lutte contre la corruption dans les États membres et aux procédures juridiques suivies par les autorités compétentes, avec une participation de haut niveau de chefs d'États, de ministres et de responsables d'organismes chargés de l'application de la loi et d'instances de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption.

S. O.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Un martyr, des blessés et des arrestations

Les forces d'occupation israéliennes ont mené, depuis l'aube de ce dimanche, une vaste campagne d'incursions et d'arrestations dans plusieurs régions de la Cisjordanie occupée, tandis que les milices de colons poursuivaient leurs attaques contre les Palestiniens et leurs biens, dans un climat de violence croissante et d'impunité persistante.

Selon des sources locales, les forces israéliennes ont pris d'assaut de nombreuses villes et localités palestiniennes, procédant à des perquisitions violentes de domiciles, à des arrestations arbitraires et à des actes de vandalisme visant les habitations et les infrastructures civiles.

À Al-Khalil, les forces d'occupation ont arrêté plusieurs anciens détenus et étudiants universitaires. Le domicile du prisonnier Mazen Natsha a été transformé en centre d'interrogatoire de terrain, où les personnes arrêtées ont été soumises à des interrogatoires avant que certaines ne soient relâchées. Les soldats israéliens ont également interpellé trois frères dans la ville de Halhoul, après avoir saccagé leurs maisons, avant de les libérer ultérieurement.

À Naplouse, un jeune homme, Mohammad Ramadhan, a été arrêté lors de l'incursion de son domicile dans le village de Tal, au sud-ouest de la ville. D'autres arrestations ont été signalées dans la localité d'Al-Zawya, à l'ouest de Salfit. Dans le gouvernorat de Tulkarem, les forces israéliennes ont arrêté l'ancien prisonnier Saâd Qasseem, ainsi que plusieurs jeunes lors d'un raid dans la localité d'Al-Yamoun, à l'ouest de Jénine. Par ailleurs, les forces d'occupation ont pris d'assaut le village d'Al-Mughayr, au nord-est de Ramallah, et fermé les entrées d'Atara et de Rawabi, tout en installant un barrage militaire près de Nabi Saleh,



au nord de la ville. Des incursions se sont également poursuivies dans le village de Salem, à l'est de Naplouse, ainsi que dans le quartier Oum Al-Sharayet de la ville d'Al-Bireh, accompagnées de nouvelles arrestations. Des affrontements ont éclaté entre des Palestiniens et les forces israéliennes lors de l'incursion du village d'Aboud, au nord de Ramallah, illustrant la montée de la tension sur le terrain.

Dans la région d'El-Qods occupée, deux jeunes Palestiniens ont été arrêtés lors d'un raid contre le rassemblement bédouin d'Al-Hathoura, près de Khan Al-Ahmar, au sud-est de la ville, alors que les autorités israéliennes renforçaient leurs mesures militaires. Une incursion a également visé la localité d'Al-Issawa. Sur le plan humanitaire, un jeune Palestinien de 28 ans a été blessé par des tirs à balles réelles à la jambe au check-point militaire de Qalandia, au nord d'El-Qods. Deux autres jeunes ont été blessés alors qu'ils tentaient de franchir le mur de séparation raciste dans la localité d'Al-Ram, également au nord de la ville. Samedi soir, le jeune Mohammad Iyad Abahra, âgé de 16 ans, est tombé en martyr après avoir été touché par des tirs israéliens dans la localité de Silat Al-Harithya, à l'ouest de Jénine. Avec ce nouveau crime, le nombre de martyrs dans la ville de Jénine, depuis le début de l'agression israélienne en jan-

vier dernier, s'élève à 60 victimes, selon des sources médicales palestiniennes.

LES MILICES DE COLONS INTENSIFIENT LEURS ATTAQUES

Parallèlement aux opérations militaires, les agressions des milices de colons se sont poursuivies dans plusieurs zones de la Cisjordanie. Des colons ont incendié des biens palestiniens dans la région d'Al-Masayat, au nord de la localité de Kafr Malik, à l'est de Ramallah. D'autres attaques ont visé le regroupement d'Aïn Al Diyuk, près de Jéricho, causant des blessures parmi des femmes et des enfants. Dans le sud de la Cisjordanie, les colons ont continué à s'en prendre aux bergers palestiniens dans la localité de Khirbet Jinba, dans la région de Massafer Yatta, au sud d'El-Khalil, les empêchant d'accéder à leurs pâturages, dans une tentative manifeste de déplacement forcé.

Ces développements s'inscrivent dans une politique systématique de répression et de colonisation, dénoncée par de nombreuses organisations de défense des droits humains, qui alertent sur l'aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire en Cisjordanie occupée, face à l'absence de toute reddition de comptes internationale.

M. Seghilani

BARCELONE, ESPAGNE

Manifestation pour exiger le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental

La représentation du Front Polisario et la communauté sahraouie à Catalogne, Espagne, ont organisé une manifestation devant la Commission européenne pour exiger la fin des graves violations perpétrées par l'État occupant du Maroc contre les Sahraouis sans défense dans les villes occupées du Sahara occidental. Cette manifestation intervient à l'occasion de la commémoration de la Journée internationale des droits de l'homme et notamment le 62e anniversaire de la résolution 1514 de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui affirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Les participants soulevé des drapeaux sahraouis et des photos de prisonniers politiques sahraouis qui purgent de lourdes peines dans les prisons marocaines, appelant à la fin immédiate des graves violations des droits de l'homme commises par l'État d'occupation marocain contre notre peuple dans les territoires occupés, à la mise en place d'un mécanisme des Nations Unies pour surveiller et à protéger les droits de l'homme, et à la libération immédiate de tous les prisonniers politiques sahraouis. Ils ont également condamné l'implication de l'Union européenne, en particulier la Commission européenne dans la violation des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne rendues le 4 octobre 2024, à travers de la signature d'accords avec l'occupant marocain pour poursuivre le pillage des ressources naturelles sahraouies. Les participants ont en outre exigé le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, à travers la mise en œuvre des résolutions des Nations Unies, notamment la résolution 1514 de l'Assemblée générale et le respect des engagements de la communauté internationale dans le parachèvement du processus de décolonisation de la dernière colonie africaine. Les manifestants ont lu une déclaration appelant l'Espagne à assumer ses responsabilités historiques et morales envers le peuple sahraoui, en tant que puissance administrative du Sahara occidental, conformément au droit international, au droit européen et à la décision de la Cour suprême espagnole rendue en juin 2014.

R. I.

MORT DU DÉTENU PALESTINIEN SAKH'R ZAOU'L À LA PRISON D'OFR

Le dossier des «exécutions lentes» relancé

La mort du prisonnier palestinien Sakh'r Ahmed Khalil Zaoul, âgé de 26 ans, survenue dans la prison d'«Ofer», ravive, une fois de plus, les accusations de crimes systématiques commis par l'occupation contre les détenus palestiniens. Arrêté administrativement le 11 juin 2025, sans inculpation ni procès, le jeune homme originaire de Houssan, près de Bethléem, est décédé en détention dans des circonstances qui suscitent une indignation croissante au sein des organisations palestiniennes et internationales de défense des droits humains.

L'annonce officielle de son martyr a été transmise à sa famille par l'Autorité des affaires civiles, la Commission des affaires des prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens. Selon ses proches, Sakh'r Zaoul ne souffrait d'aucune pathologie chronique connue, ce qui renfor-

ce les soupçons entourant les conditions de sa détention. Son décès survient alors qu'un de ses frères, Khalil Zaoul, est lui aussi incarcéré dans les prisons de l'occupation, illustrant la réalité d'une répression qui frappe des familles entières. Dans un communiqué particulièrement sévère, le Bureau de l'information des prisonniers a dénoncé ce qu'il qualifie de politique d'« exécution lente », menée de manière systématique contre les détenus palestiniens. Selon le Bureau, les prisonniers sont enfermés dans des conditions inhumaines, privés de soins médicaux appropriés, soumis à la torture, à la faim et à des violences physiques et psychologiques continues. Ces pratiques, loin d'être des cas isolés, constituent un système organisé visant à briser les détenus, voire à provoquer leur mort à petit feu. Le martyre de Sakh'r Zaoul intervient seule-

ment quatre jours après celui d'Abdel Rahman Sbatine, un autre détenu palestinien décédé en captivité. Avec ce nouveau décès, le nombre de prisonniers martyrs dont l'identité a été révélée depuis le début de la guerre de génocide atteint désormais 86, parmi lesquels figurent 50 détenus originaires de Ghaza. Des chiffres qui, selon les institutions palestiniennes, ne reflètent qu'une partie de la réalité, l'occupation continuant de dissimuler l'identité et le sort de dizaines de détenus, en particulier ceux arrêtés à Ghaza. Des organisations de défense des droits humains ont récemment mis au jour des données alarmantes, reconnues par l'occupation elle-même, faisant état de la mort de plus de 100 prisonniers et détenus dans les prisons et camps militaires. À cela s'ajoutent des dizaines de cas d'exécutions sommaires sur le terrain,

ainsi que la rétention des corps des martyrs, une pratique largement condamnée par le droit international humanitaire. Face à cette situation, le Bureau de l'information des prisonniers a tenu l'occupation pour pleinement responsable de la mort de Sakh'r Zaoul et a appelé à l'ouverture immédiate d'une enquête internationale indépendante sur les crimes commis dans les prisons.

Il réclame également l'envoi urgent de commissions internationales de surveillance afin d'inspecter les conditions de détention et de documenter les violations en cours. Les institutions de défense des prisonniers vont plus loin, qualifiant les pratiques d'arrestation administrative, de torture systématique et de négligence médicale de « forme d'extermination méthodique », rendue possible par l'impunité et le soutien interna-

tional dont bénéficie l'entité sioniste. Elles exigent non seulement la révélation du sort des prisonniers portés disparus et la restitution des corps des martyrs, mais aussi la poursuite judiciaire des responsables et l'imposition de sanctions internationales dissuasives.

Alors que les appels à la justice se multiplient, la mort de Sakh'r Zaoul s'impose comme un nouveau symbole du sort tragique des prisonniers palestiniens, enfermés dans un système carcéral dénoncé comme l'un des instruments centraux de la répression coloniale. Pour les organisations palestiniennes, mettre fin aux crimes dans les prisons de l'occupation ne relève plus d'une simple exigence humanitaire, mais d'une urgence politique et morale qui interpelle directement la communauté internationale.

M. S.

38E ANNIVERSAIRE DE LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE

« Le mythe de la dissuasion sioniste s'est effondré »

À l'occasion du 38e anniversaire du lancement de la résistance palestinienne, Khalil Al-Hayya, chef du mouvement dans le secteur de Ghaza, a livré un discours à forte portée politique et symbolique, dans un contexte marqué par la poursuite de la guerre, le siège, et une catastrophe humanitaire sans précédent.

Un discours dans lequel il a affirmé que le peuple palestinien est parvenu à briser l'un des piliers centraux de la stratégie de l'occupation : le mythe de la dissuasion stratégique.

Cet anniversaire intervient alors que plus de deux millions de Palestiniens à Ghaza vivent sous les bombardements, la famine organisée et l'effondrement total des infrastructures civiles, tandis que la Cisjordanie occupée et El-Qods connaissent une escalade continue de la répression, des attaques de colons et des confiscations de terres. Khalil Al-Hayya a affirmé que les priorités actuelles de la résistance palestinienne sont claires : mettre fin à la guerre, garantir l'entrée complète de l'aide humanitaire et imposer l'application effective de l'accord de cessez-le-feu, notamment par l'ouverture du passage de Rafah. Il a appelé l'administration américaine, et particulièrement le président Donald Trump, à assumer ses responsabilités et à contraindre l'occupation à respecter ses engagements. Selon lui, le non-respect répété des accords de cessez-le-feu démontre l'échec structurel de l'entité sioniste à se conformer au droit international et aux engagements diplomatiques. Al-Hayya a rappelé que la guerre contre Ghaza n'est qu'une facette d'une politique globale visant l'ensemble du peuple palestinien. En Cisjordanie occupée, les Palestiniens subissent une campagne de terreur coordonnée entre l'armée d'occupation et les colons armés. Dans les territoires occupés en 1948, la discrimination raciale, la répression et la spoliation des terres se poursuivent, tandis que les Palestiniens de la diaspora font face à la précarité et aux tentatives d'effacement de leur



Khalil Al-Hayya

identité nationale.

...ET SON RÉCIT AVEC

L'un des axes centraux du discours a porté sur la transformation du rapport de forces symbolique et politique. Pour Al-Hayya, la narration sioniste qui dominait la scène internationale depuis des décennies s'est fissurée, voire effondrée. Les crimes de guerre, la politique de famine et les bombardements massifs ont exposé au grand jour la réalité de l'occupation. Il a souligné que la résistance palestinienne a contribué à traduire des responsables militaires et politiques de l'occupation devant les juridictions internationales, et à dévoiler son véritable visage aux opinions publiques mondiales.

LE DROIT INTERNATIONAL CONFÈRE LE DROIT À LA RÉSISTANCE

Al-Hayya a insisté sur un point central : la résistance, y compris armée, constitue un droit légitime reconnu par les lois et conventions internationales tant que perdure l'occupation. Il a affirmé que la résistance palestinienne reste ouverte à toute initiative politique garantissant ce droit et conduisant à l'établissement d'un État palestinien indépendant, pleinement souverain. Il a également révélé les contours d'un futur « Conseil de paix pour Ghaza », chargé de superviser le cessez-le-feu et la reconstruction, tout en

rejetant catégoriquement toute forme de tutelle ou de mandat international imposé au peuple palestinien.

UN APPEL À L'UNITÉ NATIONALE ET À LA MOBILISATION INTERNATIONALE

MOBILISATION INTERNATIONALE

Le dirigeant palestinien a appelé à renforcer l'unité nationale, à réhabiliter l'Organisation de libération de la Palestine et à intensifier les poursuites juridiques contre l'occupation. Il a également exhorté les États, les peuples et les organisations arabes et internationales à accentuer la pression politique et populaire pour mettre fin à l'agression, lever le siège et permettre la reconstruction de Ghaza. Il a salué le mouvement mondial de solidarité avec la Palestine, estimant qu'il constitue aujourd'hui l'un des piliers essentiels de l'isolement politique croissant de l'entité sioniste. En conclusion, Khalil Al-Hayya a rendu hommage aux martyrs de la lutte, affirmant que la résistance palestinienne restera fidèle aux sacrifices de son peuple, à la défense de ses prisonniers et à son objectif historique : la libération de la Palestine et le retour. Trente-huit ans après son lancement, la résistance palestinienne affirme, ainsi que, malgré la destruction, la famine et la répression, la cause palestinienne demeure plus que jamais vivante, centrale et porteuse d'un espoir de justice et de liberté.

M. Seghilani

ministre égyptien a également souligné l'importance du déploiement d'une force internationale de stabilité temporaire pour superviser le respect du cessez-le-feu à Ghaza et protéger les civils. Les deux ministres ont échangé leurs points de vue sur les développements dans la bande de Ghaza. Abdelatty a insisté sur la nécessité de garantir la durabilité du cessez-le-feu et de mettre en œuvre les engagements de la phase deux du plan du président américain Donald Trump, ainsi que la mise en application de la résolution 2803 du Conseil de sécurité de l'ONU. Le ministre égyptien a enfin présenté la vision du Caire pour une phase transitoire permettant le retour de l'Autorité palestinienne à Ghaza, soulignant l'importance de concrétiser l'État palestinien conformément aux résolutions et références légales internationales

M. Seghilani

Page 6

NORD DE RAMALLAH

NORD DE RAMALLAH

Affrontements avec les forces israéliennes dans le village d'Aboud

Des affrontements ont éclaté dimanche soir, avec les forces d'occupation israéliennes dans le village d'Aboud, au nord-ouest de Ramallah. Selon des sources sécuritaires citées par WAFA, des affrontements ont eu lieu entre les habitants et les forces israéliennes lors d'un raid mené dans le village d'Aboud. Aucun blessé ni arrestation n'ont été signalés. Par ailleurs, les mêmes sources ont indiqué que les forces israéliennes avaient également mené un raid dans le village de Deir Jarir, au nord-est de Ramallah, mais aucun incident n'a fait état d'arrestations ou de raids.

Agence Wafa

GHAZA

Catastrophe humanitaire sans précédent

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza continue de laisser derrière elle un bilan humain d'une ampleur tragique. Selon un nouveau décompte communiqué dimanche par les autorités sanitaires palestiniennes, le nombre de martyrs s'élève désormais à 70.663, tandis que 171.139 personnes ont été blessées depuis le 7 octobre 2023, en majorité des femmes et des enfants.

Au cours des dernières 24 heures, les hôpitaux de Ghaza ont reçu les corps de neuf martyrs ainsi que 45 blessés, ont précisé les mêmes sources, soulignant que de nombreuses victimes demeurent encore ensevelies sous les décombres, faute de moyens adéquats pour mener les opérations de recherche et de secours. Une réalité qui laisse craindre un bilan réel encore plus lourd. Malgré l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu en octobre dernier, les pertes humaines se poursuivent. Les

autorités sanitaires font état de 391 Palestiniens tombés en martyrs et de 1.063 blessés depuis cette date. Par ailleurs, 632 corps de martyrs ont été récupérés durant cette période, illustrant l'ampleur des destructions et la lente révélation des crimes commis au cours des mois d'agression.

Au-delà des chiffres, la population de Ghaza est confrontée à une crise humanitaire et sanitaire majeure, exacerbée par les conditions météorologiques extrêmes. La récente tempête qui a frappé l'enclave palestinienne a aggravé les souffrances de centaines de milliers de déplacés, vivant dans des abris de fortune au milieu des ruines. Dans ce contexte, la directrice humanitaire de l'ONG Save the Children, Mme Cummings, a lancé dimanche un appel pressant à l'acheminement immédiat de l'aide humanitaire et des secours vers la bande de Ghaza. Intervenant sur la chaîne britannique BBC, elle a alerté sur le fait

que « des milliers d'enfants ont un besoin urgent d'aide humanitaire », alors que de nombreux produits de première nécessité restent bloqués, dans l'attente de l'ouverture des points de passage. Mme Cummings a également mis en garde contre les risques sanitaires croissants, soulignant que des milliers de personnes sont exposées à des maladies en raison des conditions climatiques difficiles, du manque d'abris adaptés, d'eau potable et de services de santé fonctionnels. Elle a insisté sur la nécessité d'efforts conjoints immédiats afin d'atténuer les souffrances d'une population déjà épuisée par des mois de guerre, de siège et de privations. La situation des enfants demeure particulièrement alarmante. Samedi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a tiré la sonnette d'alarme face au risque croissant d'épidémies parmi les enfants de Ghaza. L'agence onusienne a appelé à une augmentation urgente de

l'aide humanitaire, notamment en vêtements chauds, couvertures et tentes, afin de faire face aux rigueurs de l'hiver. L'UNICEF a également plaidé pour que soit autorisé « le transfert sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire », rappelant que d'importantes quantités de provisions hivernales demeurent stockées aux frontières de la bande de Ghaza, alors que les besoins sur le terrain sont critiques. Alors que les bilans humains continuent de s'alourdir et que les conditions de vie se détériorent jour après jour, les appels des organisations humanitaires se multiplient pour exiger la levée des entraves à l'aide, la protection des civils et la fin de l'impuissance. À Ghaza, chaque jour qui passe sans action concrète de la communauté internationale se traduit par de nouvelles vies brisées, dans un territoire déjà ravagé par une agression qualifiée de génocidaire par de nombreuses voix à travers le monde.

M S

ORAN. RISQUES CLIMATIQUES

Atelier de formation sur la protection des forêts

Le bureau de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA) d'Oran a organisé, un atelier de formation de deux jours axé sur la protection des forêts et les risques climatiques, sous le slogan "Ensemble pour renforcer les capacités vers une action humanitaire plus professionnelle", en coordination avec la Conservation des forêts de la wilaya et la direction de l'Environnement.

En marge de la clôture de cet atelier, samedi, Hanaa Kerkeb, représentante du bureau du CRA d'Oran, a indiqué que cette rencontre visait à "actualiser les informations et les connaissances des membres de cette organisation sur les changements climatiques et à développer leurs capacités d'analyse des risques qui y sont liés, notamment en matière de protection de notre patrimoine forestier". Elle a ajouté que cet atelier s'inscrit également dans le cadre de « la préparation de stratégies spécifiques permettant au Croissant-Rouge de mieux se préparer à ces risques, en tenant compte des spécificités de chaque wilaya ». Des volontaires du CRA sont issus de plusieurs wilayas, notamment Oran, Jijel, Tizi-Ouzou, Bejaïa et Tébessa, ont pris part à cet atelier, qui a comporté des présentations sur les principaux concepts climatiques, l'étude des défis de terrain, ainsi que des échanges d'expériences autour des méthodes de réduction des effets des phénomènes climatiques. De son côté, le représen-



tant de la Conservation des forêts de la wilaya d'Oran et chargé de l'information et de la communication, Saâd Ilies Mohamed-Khaled, a indiqué que cet atelier "s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints visant à faire face aux défis croissants imposés par les changements climatiques" et qu'il a pour objectif de renforcer la sensibilisation environnementale et

d'ancrer la culture de la prévention des risques naturels, notamment les incendies, la désertification et les inondations. Le même intervenant a souligné « la nécessité d'unifier les efforts de l'ensemble des acteurs, en particulier ceux de la société civile, afin de protéger le patrimoine forestier et de préserver l'équilibre écologique, aujourd'hui menacé par l'accélération des

perturbations climatiques ». Plusieurs communications ont été présentées lors de cet atelier, notamment "Comment l'action humanitaire est affectée par le changement climatique", "Les changements climatiques et leur impact sur le couvert forestier", "L'évaluation des risques : outils et identification des dangers", entre autres.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Réhabilitation de 30 km du réseau en 2025

La Direction de l'hydraulique de la wilaya d'Oran a procédé, au cours de l'année 2025, à la réhabilitation de 30 kilomètres du réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a indiqué la directrice locale du secteur, Mme Nassima Tahri. Mme Tahri a précisé que ces travaux représentent près de 80 % du réseau nécessitant une rénovation, ajoutant que les 20 % restants seront pris en charge, au cours de l'année 2026, dans le cadre de la poursuite du programme sectoriel. Cette opération s'inscrit dans un vaste plan de modernisation des infrastructures hydrauliques, visant à remédier à la vétusté de certaines conduites, responsables de fuites importantes et de pertes considérables d'eau potable, dit-elle, ajoutant que ces pertes constituent l'un des principaux défis du réseau de distribution, tant à Oran que dans d'autres grandes agglomérations du pays. Les travaux de réhabilitation ont principalement concerné les communes d'Oran, Bir El Djir, Boutlelis et Es-Senia, qui figurent parmi les zones les plus sollicitées en raison de la densité démographique élevée et de la demande croissante en eau potable. Cette action s'aligne avec les orientations du ministère de l'Hydraulique, qui accorde la priorité à la réduction des pertes sur les réseaux, à l'amélioration de la continuité de distribution et à la sécurisation de l'alimentation en eau potable, a noté la directrice de l'Hydraulique.

EL-TARF. LAC DES OISEAUX

Ouverture d'un jardin public

Un jardin public a été ouvert sur les berges du Lac des Oiseaux, dans la commune éponyme (El Tarf), dans le cadre des efforts visant à multiplier les espaces de loisirs et à valoriser les atouts naturels de la région, a informé l'APS, samedi, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, inauguré par les autorités de la wilaya, a nécessité un investissement public de 89 millions de dinars provenant d'un montage financier associé, au titre de

l'exercice 2025, le programme de soutien au développement socioéconomique, la caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et le budget de la commune du Lac des Oiseaux.

Ce jardin de loisirs, s'étendant sur 4 hectares, comprend 3 kiosques, 4 aires de jeux pour enfants, une zone pour les spectacles, des espaces verts dotés de lieux de repos, deux passerelles en bois, 3 fontaines et une tour d'observation. Un sentier de promenade et de randonnée,

long de 1.600 mètres, a également été aménagé, offre une vue directe sur le lac, un environnement naturel ouvert, riche par sa biodiversité, qui constitue un espace intégré pour le repos et les promenades, selon la même source.

Cet espace devrait "renforcer le caractère écologique et touristique de cette commune, et offrir aux visiteurs un espace naturel pour s'oxygénérer en profitant de panoramas magnifiques", ont également indiqué les services de la wilaya, souten-

nant que ce parc constitue une "valeur ajoutée" pour la région. Pour rappel, la commune du Lac des Oiseaux, traversée par la route nationale n 44 dépendant des wilayas d'El Tarf et d'Annaba, est située à 18 km de la ville d'El Tarf.

Le lac qui fait la réputation de cette collectivité, est classé en tant que réserve naturelle inscrite sur la liste de Ramsar des zones humides, offre un habitat adéquat pour de nombreuses espèces d'oiseaux.

MILA. CARAVANE MÉDICALE DE SOLIDARITÉ DU CHU DE DOUÉRA

47 interventions chirurgicales effectuées

Une caravane médicale de solidarité, initiée par le Centre hospitalo-universitaire, Djillali-Bounaâma de Douéra (Alger) a réalisé 47 interventions chirurgicales au profit de patients de la wilaya de Mila et ce, à l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Medddahi de Ferdjoua, a indiqué, samedi, le directeur de cette structure de santé, Abdelhafid Talbi. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la caravane en question, forte de 15 praticiens entre médecins spécialistes et

chirurgiens, a entamé l'opération le 6 décembre dernier pour réaliser en 4 jours pas moins de 47 interventions chirurgicales dans plusieurs spécialités, incluant des opérations complexes. "Des patients résidant dans les communes du nord et de l'ouest de la wilaya de Mila, ont subi de ces interventions après avoir été suivis dans différentes structures de santé publique, et dont l'état nécessitait une opération chirurgicale", a-t-on affirmé de même source.

Les prestations offertes par cette carava-

ne médicale ont été clôturées par une journée de formation des médecins de l'EPH Mohamed-Medddahi, encadrées par des spécialistes du CHU de Douéra dans le but de renforcer les connaissances et les compétences du personnel médical local, a ajouté M. Talbi. Rappelons que cette caravane est la deuxième du genre ayant subi, en 2025, aux patients de l'EPH de Ferdjoua et des zones limitrophes, après celle provenant du CHU Mustapha Pacha d'Alger qui avait effectué plusieurs interventions chirurgicales.

NÂAMA. ONSC

Journée de formation en faveur des associations

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé, samedi à la Maison de la culture Ahmed-Chami de Nâama, une journée de formation au profit des acteurs des différentes associations locales de la wilaya, avec la participation de plus de 100 associations activant dans divers domaines. Le membre de l'Observatoire national de la société civile, Sofiane Affane, qui a encadré cette journée de formation aux côtés d'experts spécialisés en droit, administration, médias et autres domaines, a expliqué que cette rencontre, organisée en coordination avec les autorités locales, vise à renforcer les compétences des associations locales et à instaurer une méthodologie de travail fondée sur l'amélioration des performances organisationnelles et managériales, afin d'élever le niveau de l'action associative. Il a ajouté que cette rencontre permet aux membres et adhérents du tissu associatif de la wilaya de partager des idées et des visions relatives à l'activation et au renforcement de leur présence et participation sur le terrain en tant que partenaires du développement, tout en s'informant sur les cadres juridiques et en acquérant des compétences liées à la mise en œuvre de programmes et projets porteurs dans divers domaines, notamment culturels, artistiques, sportifs, solidaires et bénévoles, entre autres. Les participants ont souligné la nécessité de renforcer la coordination et la coopération entre la société civile et les différents secteurs, institutions et organismes, afin de faire face aux fléaux sociaux, en particulier la toxicomanie, ainsi qu'aux phénomènes négatifs, aux accidents de la route, et de promouvoir les valeurs de citoyenneté, de préserver la mémoire nationale, et d'autres objectifs. Cette journée de formation a comporté quatre ateliers portant sur "Le rôle de la société civile dans le renforcement du front intérieur et la lutte contre la désinformation et la manipulation médiatique", "Le rôle de la société civile dans la lutte contre le fléau de la drogue", "La gestion administrative et financière des associations" et "Le projet associatif et les mécanismes de financement". Les participants ont également été informés des modalités d'inscription des associations sur la plateforme de l'Observatoire, afin de bénéficier des services proposés, ainsi que des mécanismes de numérisation dans la gestion des activités associatives. A cette occasion, un débat ouvert a été organisé au profit des représentants de la société civile de la wilaya, leur permettant d'exprimer leurs préoccupations et de proposer des idées en vue d'améliorer et de développer l'action associative.

TIMIMOUN. FESTIVAL INTERNATIONAL DU COUSCOUS

L'occasion de valoriser la variété de ce plat traditionnel

Les participants à la 8ème édition du Festival international du couscous, ont souligné samedi à Timimoun, que cette manifestation est l'occasion de valoriser les différents genres de ce plat traditionnel.

Initié sous le patronage des ministères du Tourisme et de l'Artisanat et de la Culture et des Arts, sous le signe "Plat de convivialité, mémoire et innovation", ce festival international clôturé hier dimanche a regroupé des cuisiniers et des chercheurs en gastronomie de dix (10) pays, dont le Sahara Occidental, invité d'honneur.

L'événement, qu'organise la société "Chohra Prod" depuis 2018, vise à mettre en valeur le plat du couscous et à raffermir les relations culturelles entre l'Algérie et les pays du monde, selon les organisateurs Approchée par l'APS, Ismahane Bandaïka, chef de Tissemsilt, spécialisé dans les plats traditionnels, a indiqué que ce festival revêt une bonne opportunité de développer les échanges et expériences culinaires, de cuisiniers du pays et de l'étranger, notamment en matière de préparation du couscous, "un plat qui reflète la richesse de la gastronomie algérienne". Elle a expliqué qu'elle entendait, à travers ce festival, promouvoir ce patrimoine culinaire traditionnel, à l'instar du "couscous à l'origan et à la menthe sauvage" et le "couscous fumé" (h'moum). Mme Hadjila Ouali, représentante de la région de Chercell (Tipasa), qui expose un autre type de couscous usité dans sa région, en l'occurrence



le "Couscous au caroube", un plat autrefois servi avec du lait, a affirmé qu'elle cherche, lors de cette manifestation, à ressusciter ce plat. Bouchra Adhamou, de la wilaya de Touggourt, a présenté, de son côté, un plat de "couscous au Bendreg" (pourpier) de la viande, très répandu et apprécié dans sa région. Le président de la délégation irakienne présente au festival, Hocine Abdelkadhem, s'est dit "content" de cette manifestation qui met en valeur la riche gastronomie séculaire algérienne, et le rôle de la femme dans la préparation de ce plat qui a traduit la profondeur de la culture algérienne avec ses valeurs

authentiques, telle l'hospitalité. Pour sa part, le chef-cuisinier camerounais Axel Mbetcha Tiezan, a dit avoir "apprécié" ce festival qui a connu une large participation nationale et des représentations étrangères, et "a permis de présenter les meilleurs plats de couscous produits par la femme algérienne, et les valeurs qu'il véhicule, dont l'amitié et la solidarité". Le chef cuisinier libanais Haidar Khalil Daikh a souligné, pour sa part, que les manifestations de ce type sont mises à profit pour « nouer des relations et échanger des expériences en gastronomie de différentes cultures ».

BATNA. ONSC

Journée de formation au profit des associations locales

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé samedi, au centre des loisirs scientifiques du pôle culturel et sportif de Batna, une journée de formation au profit de plus de 100 associations locales activant dans les divers domaines. Le président de la commission permanente de la formation et de la promotion de la société civile de l'ONSC, Ahmed Benkhellaf, a affirmé, dans son intervention à l'occasion, que cette rencontre, organisée en coordination avec les autorités locales, représente "une étape impor-

tante" vers la consolidation des compétences des animateurs des associations locales et l'encouragement de l'action collective de sorte à contribuer à l'émergence d'une société civile plus professionnelle et plus influente dans la société. Il a également souligné que l'initiative traduit la conviction de l'ONSC que la formation et la construction des compétences sont "la meilleure voie" pour promouvoir la performance du mouvement associatif ainsi que de son efficacité et de sa capacité à contribuer au développement durable et à être au service du pays et du

citoyen. L'ONSC, a-t-il ajouté, place la formation parmi les priorités de sa stratégie et continue d'œuvrer à l'accompagnement des associations pour atteindre les objectifs souhaités. Les représentants de plusieurs associations présentes ont salué l'initiative estimant qu'elle constitue une opportunité de communication entre les associations et de promotion des actions communes pour le développement durable local et national et pour une participation efficace au renforcement du front intérieur, du bénévolat et des valeurs citoyennes. Les axes de

rencontre encadrés par des experts et cadres de l'ONSC ont concerné "le rôle de la société civile dans la consolidation du front intérieur et la cohésion sociale pour contrer la désinformation médiatique", "le rôle de la société civile face au fléau des drogues", "la gestion financière et administrative des associations" et "le projet associatif et les mécanismes de financement". La rencontre a donné lieu à un exposé sur les objectifs et les modalités d'inscription à la plateforme électronique dédiée aux associations par l'ONSC.

RELIZANE. AADL 3

Pose de la première pierre pour la réalisation de 1.500 logements

Le Directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Riadh Guemdani, accompagné du wali de Relizane, Kamel Berkane, a présidé, samedi, la cérémonie de pose de la première pierre du projet de réalisation de 1.500 logements de la formule location-vente, dans le cadre du programme AADL 3 dans la wilaya de Relizane. Ce projet d'habitat sera réalisé au niveau du pôle urbain Relizane-Belassel, dans la commune de Relizane, sur une superficie de plus de 9 hectares. Il comprend 43 immeubles, avec des délais de réalisation oscillant entre 18 et 24 mois, selon les explications fournies par les responsables

de la direction des Projets de logements AADL à Relizane. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie, le wali de Relizane, Kamel Berkane, a indiqué que « ce pôle urbain, qui s'étend sur une superficie de 400 hectares, permet l'implantation d'un grand nombre de logements en formule localisation-vente dans le cadre du programme AADL 3, en plus d'autres formules de logement pouvant atteindre 31.000 unités, ainsi que des équipements publics tels que des établissements éducatifs, sanitaires et autres ». Le nombre total des projets de logements en formule localisation-vente pertinent du programme « AADL 3 » dont l'emplacement a été localisé à l'échelle

nationale a atteint, à ce jour, 21.215 logements, répartis sur neuf wilayas, a précisé à l'APS le chargé de communication de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Hichem Cherif. Ces logements, récemment proposés, se répartis comme suit : 8.050 logements au pôle urbain "Sissaoi" dans la wilaya de Constantine, 1.600 logements au pôle urbain "El Bakrat" dans la wilaya de Ouargla, 2.000 logements dans la wilaya de Médéa, 1.000 dans la wilaya de Tébessa, 2.400 dans la wilaya de Mascara, 1.150 dans la wilaya de Laghouat, 2.115 dans la wilaya de M'sila et 1.500 dans la wilaya de Relizane, a-t-il détaillé.

BISKRA. "L'ENTREPRENEURIAT ET L'E-COMMERCE EN ALGÉRIE"

Thème d'une journée d'étude

"L'entrepreneuriat et l'e-commerce en Algérie" ont constitué samedi le thème d'une journée d'étude organisée à la salle des conférences du Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides de Biskra. M. Soheib Adjali, président de l'Association locale de promotion des jeunes et de développement de l'entrepreneuriat, initiateur de la rencontre, a indiqué à l'APS que "les défis pour les jeunes en e-commerce en tant que nouveau domaine d'activités louables exigeant des jeunes de s'impliquer dans l'entrepreneuriat pour lancer leurs propres projets et réaliser des revenus". La rencontre qui ouvre de nouvelles perspectives aux jeunes pour développer leurs compétences et renforcer l'économie nationale est encadrée par des universitaires et des représentants d'organismes publics qui aborderont les démarches pour lancer un projet et réussir dans le marketing électronique en plus de la présentation des dispositifs de soutien et d'accompagnement, selon la même source. M. Adjali a souligné que la rencontre est une opportunité aux jeunes pour découvrir des expériences réussies de porteurs de projets innovants qui exposent leurs propres expériences et les phases de concrétisation de leurs projets depuis l'idée à la concrétisation du projet. Cette journée organisée en coordination avec plusieurs organismes et directions exécutives a donné lieu à de larges débats avec les jeunes sur le développement de l'idée, l'accompagnement, le financement et les rapports avec le fisc et le Centre du registre de commerce.

MASCARA. REBOISEMENT

Plantation de plus de 3.000 arbustes aux abords du barrage de Chorfa

Plus de 3.000 arbustes ont été plantés, samedi, aux abords du barrage de la commune de Chorfa (wilaya de Mascara), à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la montagne, a-t-on informé du Conservateur des forêts par intérim, Othmane Sadate. Cette opération a donné lieu à la plantation de différentes essences arboricoles, notamment le pin d'Alep, le caroubier et l'eucalyptus, sur une superficie totale estimée à 2,2 hectares autour du barrage concerné, a précisé à l'APS M. Sadate. Cette initiative a connu une large participation des agents des forêts, des cadres et des travailleurs du barrage, ainsi que de membres d'associations activant dans les communes de Chorfa et de Sig, en plus de scouts et de citoyens bénévoles, indique-t-on. Selon le même responsable, cette opération vise à protéger les bassins versants du barrage de Chorfa, à élargir le couvert végétal qui l'entoure, ainsi qu'à encourager les associations et les citoyens à participer aux opérations périodiques de reboisement volontaire programmées par la Conservation des forêts. M. Sadate a également révélé que la Conservation des forêts de la wilaya a élaboré un programme riche à l'occasion de la Journée internationale des forêts, comprenant, sur deux jours, l'organisation d'opérations de plantation volontaire d'arbustes forestiers dans des zones forestières montagneuses de la région, notamment dans les forêts de "Ouizert" (commune d'Aïn-Fekan) et de "Moulay Smaïl" (commune d'Oggaz), ainsi que l'organisation de rencontres de sensibilisation au profit des citoyens et des élèves des établissements scolaires sur l'importance de la préservation des forêts situées dans les zones montagneuses de la wilaya.

ANALYSE DE LA LISTE ALGÉRIENNE POUR LA CAN Une sélection globalement logique

Les commentaires vont bon train au sujet de la liste des 28 joueurs concernés par la Coupe d'Afrique des nations rendue public samedi. Mais, l'on est unanimes à qualifier ladite liste de logique à plus de 90 %.

Selon les mêmes avis, l'Algérie ne dispose pas aujourd'hui d'un grand nombre de joueurs de très haut niveau laissés injustement de côté. Les 10 % restants, en revanche, méritent débat et analyse, notamment dans certains comparatifs clés.

GARDIENS DE BUT : PEU DE DISCUSSION POSSIBLE

Le dossier de la garde des cages a déjà été largement évoqué. La présence de Benbot et Luca Zidane ne souffre d'aucune contestation. Quant à Mandrea, ses expériences passées avec la sélection ont clairement joué en sa faveur. La blessure de Guedouz a aussi énormément aidé à retrouver les Verts. À ce poste, le choix du sélectionneur apparaît cohérent.

DÉFENSE : UNE BASE SOLIDE ET POLYVALENTE

En défense, les certitudes sont nombreuses. Sur le côté gauche, Hadjam et Aït-Nouri sont indiscutables. Dans l'axe, la présence de Mandi, Ben Sebaïni, Belaid et Cherki s'impose naturellement, tant par l'expérience que par la complémentarité. À droite, Rafik Belghali s'inscrit logiquement dans cette hiérarchie défensive. L'appel de Mehdi Dorval constitue également un choix très pertinent : capable d'évoluer aussi bien comme latéral droit que latéral gauche, il garantit une sécurité précieuse en cas d'imprévu, assurant toujours une solution de remplacement. Les critiques, dans ce secteur, se concentrent essentiellement sur Tougaï et Youcef Atal. Leur présence s'explique par le travail effectué lors de la Coupe arabe, où il était clair que l'objectif était de les préparer progressivement. Petković a privilégié ici des joueurs qui connaissent déjà le groupe et peuvent s'intégrer immédiatement.

MILIEU DE TERRAIN : LE VRAI POINT DE DISCUSSION



Phs : DR

C'est au milieu de terrain que se situent la majorité des interrogations, et probablement l'essentiel des fameux 10 % de débat. Beaucoup de supporters et d'observateurs suivent la même logique : le sentiment d'un manque d'audace ou de nouveauté dans ce secteur. Le cas de Himad Abdelli est emblématique. Le joueur réalise une excellente saison et se trouve dans l'une des meilleures formes de sa carrière. Certes, il n'a pas participé aux derniers stages et n'a pas beaucoup travaillé avec Petković, mais sa qualité est avérée et il connaît l'environnement de la sélection.

Concernant Nabil Bentaleb, le choix du sélectionneur peut se comprendre. L'espoir était surtout de voir Titraoui maintenu dans la liste, et l'absence de toute question en conférence de presse à propos de ce joueur reste surprenante. En revanche, la présence de Bennacer, Ibrahim Maza, Boudaoui et Chaïbi ne peut faire l'objet d'aucun débat. Ce sont des éléments essentiels.

La discussion se limite plutôt à Zerrouki et Zorgane, deux joueurs en qui Petković semble avoir une réelle confiance, notamment Zorgane, très performant avec son club. Quant à Aouar, il mérite sans doute d'être critiqué pour progresser : son état de forme actuel ne justifie pas, selon les spécialistes, un statut de titulaire indiscutables.

ATTAQUE : DES CHOIX DICTÉS PAR LES PROFILS DISPONIBLES

Sur le plan offensif, la sélection reflète assez fidèlement ce que l'Algérie possède aujourd'hui. À droite, Riyad Mahrez et Anis Hadj Moussa sont les options naturelles. Ilan Kebbal peut également évoluer

comme créateur ou sur le côté droit.

À gauche, le profil de Adel Boulbina est nécessaire, notamment en complément de Mohamed Amoura. Le même raisonnement s'applique à Redouane Berkane, dont la présence se justifie par le manque d'alternatives, aux côtés de Baghdad Bounejah et Moncef Bakrak.

UNE LOGIQUE DE CONTINUITÉ ASSUMÉE

Il apparaît clairement que Petković a privilégié les joueurs avec lesquels il a le plus travaillé, ceux qui possèdent une expérience collective avec la sélection et qu'il a suivis de près. Ses choix répondent aussi à des besoins précis par poste, plus qu'à une simple logique de popularité ou de pression extérieure. Lorsqu'un sélectionneur affirme qu'une absence est due à un choix purement technique, en estimant disposer de joueurs équivalents ou meilleurs, la responsabilité est alors claire : il devra le prouver sur le terrain.

CONCLUSION : UNE LISTE COMPLÈTE ET EXPLOITABLE

En définitive, cette liste comporte tous les ingrédients nécessaires pour aligner une équipe compétitive, capable de proposer un bon contenu de jeu. Le sélectionneur dispose d'options variées et de solutions pour faire face aux différents scénarios que peut offrir une CAN.

Désormais, le débat laisse place à l'essentiel : les performances sur le terrain, seules capables de valider – ou non les choix de Petković.

Hakim S.

11 JOUEURS CONVOQUÉS POUR LA 1ÈRE FOIS POUR LA CAN

Une nouvelle génération de Fennecs découvre la compétition

La prochaine édition de la Coupe d'Afrique des Nations marquera un tournant important pour l'équipe nationale algérienne, avec la participation de plusieurs joueurs qui disputeront leur toute première CAN.

Cette nouvelle vague incarne le renouvellement progressif de l'effectif et illustre la richesse du vivier algérien, aussi bien en Europe qu'au Moyen-Orient.

DES PROFILS PROMETTEURS ISSUS DES GRANDS CHAMPIONNATS

Parmi les nouveaux visages, Ibrahim Maza, évoluant au Bayer Leverkusen, attire particulièrement l'attention. Jeune milieu offensif talentueux, il symbolise l'avenir de la sélection avec sa technique et sa vision du jeu.

Dans le même registre européen, Anis Hadj Moussa (Feyenoord) et Rafik Belghali (Hellas Vérone) apportent respectivement créativité offensive et solidité défensive, forts de leur



Ibrahim Maza

expérience dans des championnats très compétitifs.

LA SUISSE, LA FRANCE ET L'ESPAGNE BIEN PRÉSENTÉES

Le latéral, Jaouen Hadjam, joueur des Young Boys de Berne, s'est imposé comme une valeur montante grâce à sa polyvalence et son intensité.

Du côté de la France, Ilan Kebbal et Samir Chergui, tous deux au Paris FC, incarnent la

regularité et l'engagement, des qualités essentielles dans une compétition aussi exigeante que la CAN. À noter également la présence du gardien Luca Zidane, actuellement à Grenade, qui vivra sa première grande compétition internationale avec l'Algérie.

L'APPORT DES CHAMPIONNATS ARABE ET CROATE

L'expérience internationale est également renforcée par

des joueurs évoluant hors d'Europe occidentale. Moncef Bakrak, attaquant du Dinamo Zagreb, apporte sa puissance et son sens du but, tandis que Adel Boulbina (Al-Duhail) et Redouane Berkane (Al-Wakrah) représentent le football du Golfe, en pleine progression. Enfin, Mehdi Dorval, joueur de Bari (série B italienne) complète cette liste avec un profil travailleur et discipliné, très apprécié dans les tournois africains.

UN ENJEU MAJEUR POUR L'AVENIR DE LA SÉLECTION

Pour tous ces joueurs, cette première Coupe d'Afrique des Nations représente bien plus qu'un simple tournoi : c'est une opportunité de s'imposer durablement chez les Fennecs, de gagner en expérience et de contribuer à l'ambition continentale de l'Algérie. L'intégration réussie de cette nouvelle génération pourrait être l'une des clés du succès algérien lors de cette CAN et dans les années à venir.

H. S.

PREMIER LEAGUE

Liverpool et Salah en paix, Arsenal s'en sort très bien

Le public d'Anfield a eu double plaisir samedi: Liverpool a renoué avec la victoire en Premier League, contre Brighton (2-0), et Mohamed Salah a rejoué, quatre jours après une sanction liée à des déclarations inflammables.

Le leader Arsenal a quant à lui arraché la victoire in extremis grâce à deux buts contre son camp de Wolverhampton (2-1) tandis que Chelsea s'est relancé à domicile aux dépens d'Everton (2-0). Mais les regards étaient tournés vers Liverpool où la performance heureuse des Reds donne de l'air à l'entraîneur Arne Slot, pris en sandwich entre une longue crise sportive et un incident diplomatique à la résonance mondiale. Le Néerlandais, dont le nom a été chanté en fin de rencontre, a été affaibli par six défaites en sept rencontres de championnat, puis par le coup de gueule de son attaquant vedette, frustré d'avoir disputé les trois suivantes (une victoire et deux nuls) comme remplaçant. L'Egyptien avait exprimé son mal-être à grands cris, évoquant un club qui l'a "jeté en pâture" et un entraîneur avec qui il n'a "plus aucune relation". Ce dernier l'a écarté pour le déplacement à l'Inter Milan (victoire 1-0), mardi, il l'a réintégré quatre jours après et l'a même lancé au cours de la première période après la blessure de Joe Gomez. Les deux hommes ont discuté vendredi et le contenu restera privé, a déclaré Slot, "mais je crois que les actes parlent plus fort que ce qui a été dit. Il était de nouveau dans le groupe et, quand j'ai dû faire mon premier changement, je l'ai fait entrer", a-t-il développé. Les supporters ont applaudi l'ailier quand il a foulé la pelouse d'Anfield et ont chanté en son honneur pendant une rencontre qu'il a conclue avec du déchet, certes, mais avec une passe décisive, aussi. Son corner a trouvé la tête de Hugo Ekitiké



(60e, 2-0), déjà buteur 46 secondes après le coup d'envoi sur un bel enchaînement contrôle-volée (1re, 1-0).

EKITIKÉ BRILLE

L'attaquant français s'est offert un deuxième doublé en une semaine, après celui contre Leeds (3-3), en plus d'avoir réussi une prestation très complète, à la fois offensivement et défensivement. "Je m'éclate vraiment ici. J'ai de super coéquipiers, un bon staff, des supporters formidables. Ils me donnent tellement d'amour que j'essaie de leur rendre", a déclaré le buteur de 23 ans à la BBC. Les Reds prennent la sixième place en attendant les autres matches de la 16e journée et peuvent regarder le futur proche avec plus de sérénité: Salah va partir à la Coupe d'Afrique des nations, et les matches à suivre s'annoncent abordables face à Tottenham, Wolverhampton, Leeds et Fulham. En milieu d'après-midi, Chelsea a mis derrière lui une série de trois matches sans victoire en Premier League, à domicile contre Everton (2-0).

Le défenseur Malo Gusto a été un des grands artisans du succès avec une passe décisive pour Cole Palmer (21e, 1-0) puis un but au bout d'une contre-attaque qu'il

a lui-même lancée (45e+1, 2-0).

PETITE VICTOIRE D'ARSENAL

Cette victoire à Stamford Bridge permet aux Blues de retrouver la quatrième place, au moins provisoirement.

En fin de journée, le leader Arsenal s'est fait peur contre la lanterne rouge Wolverhampton (2-1), coulée par deux buts contre son camp, dont le dernier dans le temps additionnel. Ce pâle succès permet malgré tout aux Gunners de prendre cinq points d'avance sur Manchester City (2e, 31 pts), avant le déplacement de leur dauphin dimanche sur le terrain de Crystal Palace (5e, 26 pts). Les Londoniens ont cadré leur premier tir à la 68e minute, ils ont subi une égalisation à la 90e et s'en sont sortis sur deux "own goals" inscrits par le gardien Sam Johnstone (70e) et le défenseur Yerson Mosquera (90e+4).

Il tombe au bon moment pour l'équipe d'Enzo Maresca, au ralenti depuis deux semaines en championnat, battue mardi chez l'Atalanta Bergame en Ligue des champions et bientôt confrontée à un calendrier très relevé (Newcastle, Aston Villa, Bournemouth et Manchester City en Premier League).

LIGA

Le Barça creuse l'écart et met le Real sous pression

Grâce à un doublé de Raphinha, le Barça a creusé l'écart en tête de la Liga en s'imposant samedi 2-0 contre Osasuna, mettant le Real Madrid sous pression avant son déplacement dimanche à Alavés. Les Barcelonais enchaînent un septième succès de rang en Liga avec cette victoire contre le club de Pampelune qui a eu du mal à se dessiner tant la domination des Blaugrana a longtemps été stérile. Les crochets de Lamine Yamal et Raphinha, les tirs lointains de Pedri (19e) ou Marcus Rashford sur coup franc (47e) ont fait souffrir une défense d'Osasuna solide et bien regroupée devant son gardien Sergio Herrera, auteur de plusieurs arrêts déterminants face à Rashford (48e) et Yamal (81e). En première période, les Navarrais ont concédé un but sur une reprise de la tête de Ferran Torres logée avec finesse dans la lucarne, mais annulée pour une position de hors-jeu. Le deuxième meilleur buteur de Liga (11 buts derrière les 16 de Kylian Mbappé), auteur d'un triplé la semaine passée face au Betis, est resté muet. C'est finalement un doublé de Raphinha (70e et 86e), d'abord à la conclusion d'une contre-attaque supersonique initiée par Pedri, puis sur un ballon récupéré après une déviation adverse, qui a délivré les Catalans. Invaincu depuis le 25 novembre toutes compétitions confondues, avec une défaite contre Chelsea (3-0) en Ligue des champions, Barcelone impose un rythme effréné au Real Madrid (2e, 36 pts) et à Villarreal (3e, 35 pts). Les deux poursuivants devront s'imposer dimanche, respectivement à Alavés et Levante, s'ils ne veulent pas voir les Blaugrana s'envoler. "C'est bénéfique de mettre la pression sur les autres, car eux aussi doivent gagner", a commenté Hansi Flick en conférence de presse d'après-match. "Pour moi, l'essentiel est de gagner des matches et de poursuivre sur notre bonne lancée", a ajouté l'entraîneur allemand.

SERIE A

La Lazio Rome, réduite à neuf, s'impose à Parme

La Lazio Rome s'est replacée à la 8e place de Serie A après sa victoire à Parme (1-0) malgré deux exclusions, samedi pour le compte de la 15e journée.

La Lazio aurait très bien pu s'en sortir avec un match nul et s'en satisfaire largement. L'équipe romaine était déjà réduite à dix depuis la 42e minute après l'exclusion de Mattia Zaccagni quand Toma Basic a été exclu à son tour (77e), lui aussi pour un geste dangereux sur le même joueur que son partenaire, Nahuel Estévez. Mais finalement, les hommes de Maurizio Sarri se sont imposés grâce à un but en fin de match, signé Tijjani Noslin à la 82e minute.

Il s'agit de la première victoire en Serie A pour une équipe réduite à neuf depuis février 2017 lorsque l'AC Milan, en double infériorité numérique, s'était imposé 1 à 0 à Bologne. Avec ses 22 points, la Lazio s'est replacée dans la course à l'Europe, mais accuse neuf points de retard sur le duo de tête, l'AC Milan et Naples qui affrontent dimanche respectivement Sasuolo et l'Udinese.

REAL MADRID

La mise au point de Xabi Alonso sur sa situation

Ala veille du déplacement du Real Madrid sur le terrain d'Alavés, Xabi Alonso a assuré qu'il bénéficie de la confiance de sa direction et qu'il se sent capable de renverser cette situation. Morceaux choisis.

Pas un jour ne passe sans que la situation de Xabi Alonso ne fasse l'actualité. Battu par le Celta de Vigo (0-2) en Liga, le week-end dernier, le Real Madrid a enchaîné avec un nouveau revers, cette fois-ci, en Ligue des Champions contre Manchester City (1-2). Une défaite qui a provoqué l'ire des supporters madrilènes au stade Bernabeu. Les interrogations autour de l'avenir d'Alonso se multipliaient et certains médias annonçaient

même un possible licenciement dans les heures qui ont suivi la défaite face aux Anglais...

Mais finalement, il ne fut rien. En date du 13 décembre 2025, Xabi Alonso est toujours sur le banc de la Casa Blanca et dirigera l'équipe à Alavés, ce dimanche, pour le compte de la 16e journée de Liga. De passage en conférence de presse, l'ancien milieu de terrain a assuré qu'il disposait de la confiance de ses supérieurs et qu'il ne se sentait pas en danger. « Nous avons toujours été en communication constante avec le président (Florentino Pérez), José Ángel (Sanchez) et d'autres membres du club. Nous avançons tous ensemble dans un esprit de responsabilité et de bon sens, a-t-il indiqué avant de nier un éventuel contrecoup après le revers en C1. Nous avons fait beaucoup de choses bien. Nous avons analysé ce qui s'est passé. C'est du passé, mais nous avons des éléments positifs dont nous aurons besoin à l'avenir. Et l'avenir très proche, c'est demain. »

LUCIDE FACE À LA PRESSION, CONFiant EN SON GROUPE

Interrogé sur le contexte parfois étouffant qui entoure le Real Madrid, Xabi Alonso a assuré que la réalité du club correspond pleinement à ce qu'il imaginait. « Je suis dans le football depuis de nombreuses années. Rien de ce qui

peut arriver ne me surprend», a-t-il expliqué, évoquant un environnement rempli d'exigence permanente et de remises en question constantes. Je suis dans le football depuis de nombreuses années. Et dans le football espagnol, vous avez peut-être la mémoire courte, mais je crois qu'il y a eu deux licenciements jusqu'à présent. Et il y en a eu d'autres dans le passé. Je me trompe peut-être, mais j'ai l'impression que le football est exigeant et qu'il y a eu plus de licenciements à ce stade. »

Dans ce contexte délicat, Xabi Alonso s'est aussi voulu rassurant sur sa relation avec le vestiaire, affirmant voir un groupe uni. « J'ai toujours senti que les relations étaient bonnes et que nous étions tous sur la même longueur d'onde. (...) Nous avons suffisamment de forces pour aligner onze joueurs du Real Madrid qui donneront tout. C'est un match important. Il arrive à un moment crucial avant la trêve. Les onze joueurs qui seront sur le terrain donneront le meilleur d'eux-mêmes. » En l'espérant pour lui, puisque tout autre résultat qu'une victoire pourrait sceller son sort du côté de la Casa Blanca...

BUNDESLIGA

Leverkusen bat Cologne et s'approche du podium

Le Bayer Leverkusen a parfaitement négocié son match face à Cologne, l'emportant 2-0 samedi lors de la 14e journée de Bundesliga. Une victoire qui lui permet de se rapprocher du podium. Le scénario a mis une bonne heure à se dessiner. Mais l'attente valait le coup : quatre minutes après son entrée en jeu, l'attaquant français du Bayer Leverkusen, Martin Terrier, a ouvert le score contre Cologne en reprenant un centre d'un coup du scorpion splendide (66e). Sans doute l'un des plus beaux buts de la carrière du Français, qui allait être suivi six minutes plus tard d'un autre de Robert Andrich, sur corner. Le Bayer Leverkusen, qui n'a jamais vraiment été inquiété ensuite, signe ainsi sa 8e victoire de la saison. Les hommes de Kasper Hjulmand pointent provisoirement à la 4e place de Bundesliga, à deux points de Dortmund, 3e, qui doit jouer dimanche à Fribourg. Et à trois points de Leipzig, deuxième.

SALON DES MARCHES TOURISTIQUES AFRICAINS A DAKAR

La culture culinaire chinoise régale les visiteurs

La première édition du Salon des marchés touristiques africains (SMTA) a ouvert ses portes lundi au Grand Théâtre de Dakar dans la capitale sénégalaise.

En tant qu'invitée d'honneur, la Chine a vu son stand attirer de nombreux visiteurs, impressionnés par l'art culinaire et les atouts touristiques du pays. Mercredi matin, le stand de la Chine était bondé de visiteurs venus déguster une sélection de plats traditionnels. "J'ai goûté la sauce au boeuf, essayé le poulet et pris du café au lait. C'est très bien fait. J'ai beaucoup aimé", a confié à Xinhua Dieynaba Hann, tandis qu'Abdoulaye Bâ s'est émerveillé, quant à lui, de la qualité de la préparation : "il y a très peu de sel, c'est bien dosé, bien cuit et facile à digérer". Outre la dégustation, les visiteurs sont aussi invités à découvrir des ustensiles de cuisine et à consulter des livres de recettes en français et des ouvrages sur la civilisation chinoise. De jeunes Sénégalais formés à l'Institut Confucius de l'Université Cheikh Anta Diop ont aidé à interpréter et à expliquer les



PHOTO DR

pratiques. "Il ne s'agit pas simplement d'une séance de dégustation", a expliqué Gao Jiahe, un enseignant de l'Institut Confucius présent au stand.

"A travers la nourriture, les objets et les explications, nous souhaitons donner aux visiteurs une idée concrète de ce qu'un voyage en Chine peut leur offrir : un mélange de culture, de patrimoine et de vie quotidienne qui crée une expérience touristique complète." S'exprimant à l'ouverture du salon, le ministre sénégalais de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, Amadou Ba, a

fait ressortir le dynamisme de l'activité touristique en Afrique, précisant que le continent africain, riche de ses patrimoines naturels et culturels, disposait de potentialités incomparables pour développer un tourisme diversifié et durable capable de répondre aux attentes les plus variées des visiteurs.

Li Zhigang, ambassadeur de Chine au Sénégal, a souligné que cet événement "illustre pleinement les efforts du gouvernement sénégalais et des pays africains pour promouvoir un développement intégré et professionnel du

secteur touristique". Il a estimé que "la coopération touristique entre la Chine, l'Afrique et le Sénégal a déjà porté des fruits remarquables et dispose d'un potentiel considérable".

"La partie chinoise est prête à renforcer la promotion mutuelle des destinations touristiques, à approfondir l'intégration entre culture et tourisme et à injecter une nouvelle dynamique au développement des relations sino-sénégalaises", a-t-il dit. Ce salon, organisé sous l'égide de l'Agence nationale de promotion touristique (ASPT).

R.I.

DIALOGUE CONTINENTAL SUR LA JEUNESSE, LA PAIX ET LA SECURITE Le Burundi accueille la 4^e édition

Le président burundais Evariste Ndayishimiye a appelé les jeunes africains à contribuer davantage au développement socio-économique et à la consolidation de la paix dans leurs pays, afin de construire un meilleur avenir pour le continent. L'annonce a été faite jeudi lors de l'ouverture de la quatrième édition du Dialogue continental sur la jeunesse, la paix et la sécurité, tenue à Bujumbura, capitale commerciale du Burundi. M. Ndayishimiye, également champion de l'Union africaine pour l'agenda continental Jeunesse, paix et sécurité, a rappelé que la population du continent africain était majoritairement constituée de jeunes. Malgré leur dynamisme et leur détermination, certains d'entre eux sont toujours confrontés à plusieurs défis, notamment le chômage. Face à cette situation, il arrive qu'ils se lancent dans des actes déstabilisant la paix et le déve-

loppe. Face aux différents conflits internes que certains pays africains subissent, M. Ndayishimiye les exhorte à mettre en avant le dialogue et à chercher les véritables causes des conflits. "C'est le dialogue qui finit par ramener la paix, et une solution durable. Il vaut donc mieux commencer par le dialogue (...)" A cette occasion, le président a partagé l'expérience du Burundi qui a connu une longue crise, à laquelle seul le dialogue a apporté une solution durable. Le président de l'Union panafricaine de la jeunesse, Moumouni Diallo, a lui aussi insisté sur le rôle de la jeunesse dans la construction d'une Afrique paisible. "Rien de grand ne peut se construire sans la paix et la sécurité", a-t-il souligné. Au cours de ces assises, différents intervenants ont souligné le rôle moteur joué par la jeunesse dans la consolidation de la paix, évoquant néanmoins sa marginalisation dans le proce-

sus de prise des décisions. Le Haut représentant de l'Union africaine pour la région des Grands Lacs, Sghair Said, a exprimé l'engagement de cette communauté à continuer à mettre les questions de la jeunesse, paix et sécurité au centre de leurs priorités. Organisée du 11 au 12 décembre par la commission de l'Union africaine en collaboration avec le gouvernement du Burundi, cette 4^e édition du Dialogue continental a été placée sous le thème "Au-delà des discours : l'autonomisation et l'engagement des jeunes dans le développement durable, les systèmes agroalimentaires et les chaînes de valeur minières, un moteur essentiel de l'agenda continental Jeunesse, paix et sécurité". Cet événement annuel a réuni plusieurs jeunes venus du continent africain ainsi que des représentants de différentes organisations, tant nationales qu'internationales.

R.I.

A L'APPROCHE DES LEGISLATIVES ET COMMUNALES La fièvre électorale monte au Bénin

A moins d'un mois des élections législatives et communales prévues le 11 janvier 2026, le climat électoral s'intensifie au Bénin. Dans les états-majors des partis politiques comme au sein des institutions impliquées dans l'organisation du double scrutin, les préparatifs s'accélèrent, a constaté jeudi Xinhua à Cotonou. Selon le nouveau code électoral, les 109 députés de l'Assemblée nationale seront élus au suffrage universel direct, au scrutin de liste proportionnel dans 24 circonscriptions correspondant aux départements. Pour obte-

nir des sièges, un parti doit recueillir au moins 10% des suffrages exprimés, à la fois au niveau de la circonscription et au niveau national. S'agissant des élections communales, 1.815 conseillers seront élus dans les 546 arrondissements des 77 communes du pays, également selon un scrutin proportionnel plurinominal assorti du double seuil de 10% au niveau local et national. Malgré une situation sécuritaire précaire à la suite de la tentative de coup d'Etat déjouée le 7 décembre, les formations politiques engagées dans la course électorale, tout comme

les institutions en charge du processus, poursuivent activement leurs préparatifs. Le Bloc Républicain (BR), l'un des deux partis soutenant l'action gouvernementale, a annoncé qu'il investirait ses candidats d'ici le 14 décembre.

"Il est procédé dans chaque circonscription électorale à l'organisation de la cérémonie d'investiture des candidats titulaires et suppléants déclarés par le parti pour les élections législatives et communales du 11 janvier 2026", a indiqué le bureau politique du BR. Dans une démarche visant à garantir transparence et

équité, la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC) a procédé mercredi au tirage au sort déterminant l'ordre de passage des partis dans les médias durant la campagne électorale.

Par ailleurs, la Commission électorale nationale autonome (CENA), chargée de l'organisation des scrutins, ainsi que les partis en lice ont validé le 8 décembre le bulletin unique pour les élections législatives et communales, à l'issue d'une séance de travail consacrée aux aspects techniques.

R.I.

AFRIQUE DU SUD Une réduction significative de la pauvreté en 17 ans

L'agence statistique sud-africaine a annoncé jeudi que le pays avait fait des progrès significatifs dans la réduction de la pauvreté entre 2006 et 2023. Selon un rapport publié par Statistics South Africa (Stats SA), la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté inférieur, qui est de 1.300 rands (environ 77 dollars) par personne et par mois aux prix de 2023, est tombée à 37,9% en 2023, soit une baisse de 19,6 points de pourcentage depuis 2006, ce qui a permis de réduire le nombre de pauvres d'environ 4,1 millions. Par province, le KwaZulu-Natal, le Cap-Oriental, le Nord-Ouest et le Limpopo ont continué d'enregistrer les taux de pauvreté les plus élevés, représentant ensemble près de 60% de l'ensemble des personnes pauvres, tandis que le Cap-Ouest et le Gauteng ont enregistré les taux de pauvreté les plus faibles. En ce qui concerne l'extrême pauvreté, mesurée par rapport au seuil de pauvreté alimentaire de 777 rands (environ 46 dollars) par personne et par mois aux prix de 2023, la proportion de Sud-Africains vivant dans l'extrême pauvreté est passée de 27,4% en 2006 à 17,6% en 2023, soit une réduction d'environ 2,2 millions de personnes. Stats SA a jugé que le pays allait dans la bonne direction et que les investissements soutenus dans la protection sociale, la création d'emplois, l'éducation et les mesures de soutien économique donnaient des résultats tangibles.

R.I.

PROJET PRESUME D'EXCLURE PRETORIA DU PROCHAIN G20 **L'Afrique du Sud ne suppliera pas les Etats-Unis**

L'Afrique du Sud ne suppliera pas les Etats-Unis de revenir sur leur projet présumé d'exclure Pretoria du sommet du Groupe des Vingt (G20) de l'année prochaine, a déclaré la ministre à la Présidence, Khumbudzo Ntshavheni. Alors qu'elle s'exprimait mercredi devant la presse dans la capitale administrative sud-africaine Pretoria, Mme Ntshavheni a déclaré : "Pourquoi devrions-nous supplier les Etats-Unis ? Nous n'avons pas à supplier les Etats-Unis. Nous sommes un Etat souverain. Ils sont un Etat souverain." La ministre a affirmé que Pretoria prendra des décisions dans l'intérêt de l'Afrique du Sud, tout en reconnaissant les Etats-Unis en tant que partenaire commercial stratégique. "C'est pour cette raison que nous continuerons de discuter avec eux des questions sur l'Afrique du Sud relatives au commerce et des sujets d'intérêt mutuel", a-t-elle indiqué. Concernant la prochaine réunion des sherpas du G20 ce mois-ci, Mme Ntshavheni a noté que l'Afrique du Sud avait fait part de sa disponibilité pour participer. La responsable a souligné qu'en tant que pays membre fondateur du G20, l'engagement de l'Afrique du Sud envers "le multilatéralisme et la coopération" reste inébranlable. Elle a ajouté que les pays pourraient atteindre la prospérité à travers le multilatéralisme et la collaboration.

R.I.

SOUS PRÉTEXTE DU CONFLIT UKRAINIEN

L'UE interdit le transfert des avoirs de la Banque centrale russe vers la Russie

Le Conseil de l'Union européenne (UE) a décidé vendredi d'interdire tout transfert vers la Russie des avoirs gelés appartenant à la Banque centrale russe et se trouvant au sein du bloc, invoquant le conflit en cours en Ukraine.

Cette décision a été prise en urgence afin de limiter les dommages causés à l'économie de l'Union", a-t-il dit dans un communiqué. La mesure interdit tout transfert direct ou indirect d'actifs ou de réserves de la banque centrale de Russie, ainsi que les transactions impliquant "toute personne morale, entité ou organisme agissant pour le compte ou sous la direction de la banque centrale de Russie", a précisé le Conseil. Le président du Conseil européen, Antonio Costa, a écrit sur le réseau social X que les dirigeants de l'UE s'étaient engagés à maintenir les avoirs russes gelés lors de la réunion du Conseil européen d'octobre dernier. "Aujourd'hui, nous avons tenu cet engagement", a-t-il dit. La déclaration qualifie cette mesure de "temporaire", mais précise qu'elle devrait rester en vigueur tant que le fait de fournir à la Russie des ressources financières ou autres pour sa guerre en Ukraine causera ou pourra cause de graves problèmes économiques à l'UE et à ses Etats membres.

247 MILLIARDS DE DOLLARS BLOQUÉS
Cette mesure permettrait de bloquer des avoirs estimés à environ 210 milliards d'euros (247 milliards de dollars). La majeure partie de ces actifs, soit environ 190 milliards d'euros, est détenue par Euroclear, une société de services financiers basée en Belgique. Ces fonds ont été gelés dans le cadre des sanctions imposées à la Russie par l'UE après le déclen-



chement du conflit russo-ukrainien en 2022. Ces sanctions doivent être renouvelées tous les six mois par accord unanime des 27 pays membres. La Hongrie et la Slovaquie s'opposent à un renforcement du soutien à l'Ukraine, mais la décision prise vendredi signifie qu'elles ne pourront pas bloquer le renouvellement des sanctions, ce qui permettra à l'UE de maintenir plus facilement les avoirs gelés et d'avancer vers leur utilisation. "Avec la décision d'aujourd'hui, l'état de droit dans l'Union européenne prend fin et les dirigeants européens se placent au-dessus des règles (...) La Hongrie proteste contre cette décision et fera tout ce qui est en son pouvoir pour rétablir l'ordre légal", a écrit le Premier ministre hongrois Viktor Orban sur X. Dans une lettre adressée mercredi à M. Costa, le Premier ministre slovaque Robert Fico a déclaré qu'il n'était "pas en mesure de soutenir, lors du prochain Conseil européen, une solution aux besoins financiers de l'Ukraine qui inclurait la couverture des dépenses militaires de ce pays pour les années à venir". Cette décision a été prise

une semaine avant le Conseil européen de décembre, au cours duquel les dirigeants de l'UE doivent discuter de la manière de mettre en œuvre leur engagement à répondre aux besoins financiers urgents de l'Ukraine en 2026-2027. En octobre, ils n'étaient pas parvenus à s'entendre sur un plan visant à utiliser les avoirs russes gelés en Europe pour garantir un "prêt de réparation" de 140 milliards d'euros à l'Ukraine, la Belgique étant le principal opposant à ce projet. La Banque de Russie a déclaré vendredi qu'elle engagerait des poursuites judiciaires en réponse aux projets de l'UE concernant l'utilisation de ses avoirs, avertissant que de telles mesures violaient le droit international et le principe de l'immunité souveraine. Selon l'agence de presse officielle russe Tass, elle a déposé vendredi une plainte contre Euroclear devant le tribunal arbitral de Moscou. La plainte réclame des dommages-intérêts pour les préjudices causés à la banque centrale par les actions illégales d'Euroclear.

R. I.

TENSIONS FRONTALIÈRES

Le Cambodge appelle la Thaïlande à « cesser immédiatement ses opérations militaires »

Le Cambodge appelle la Thaïlande à cesser immédiatement ses opérations militaires contre le Cambodge et ses infrastructures civiles, a déclaré samedi le ministre cambodgien de l'Information, Neth Pheaktra. Deux avions de combat thaïlandais F-16 ont bombardé tôt samedi un hôtel et deux ponts au poste de contrôle de Thmor Da, dans le district de Veal Veng de la province de Pursat (ouest), a-t-il dit. "Les forces

thaïlandaises ont étendu leurs attaques pour cibler les civils cambodgiens et les villages résidentiels, et pour détruire les infrastructures civiles", a dénoncé M. Pheaktra, ajoutant qu'en date de vendredi, les opérations militaires thaïlandaises avaient fait onze civils morts et 59 autres blessés. Il a ajouté qu'il y avait 89.687 familles déplacées, soit un total de 303.213 personnes, dans cinq provinces. Le ministre a accusé la Thaï-

lande d'avoir violé à plusieurs reprises la souveraineté du Cambodge et mis fin au cessez-le-feu en menant des opérations militaires soutenues sur le territoire cambodgien. Neth Pheaktra a assuré que le Cambodge demeurait fermement attaché à la paix, au dialogue et au droit international.

Le Premier ministre thaïlandais par intérim, Anutin Charnvirakul, et son homologue cambodgien, Hun

Manet, ont dit avoir eu vendredi des entretiens téléphoniques séparés avec le président américain Donald Trump au sujet de leur conflit frontalier. M. Trump a ensuite déclaré que les deux dirigeants étaient convenus d'un cessez-le-feu à compter de vendredi soir, ce que la partie thaïlandaise a démenti samedi. Le conflit frontalier entre le Cambodge et la Thaïlande a repris le 7 décembre.

R. I.

TANDIS QUE LES OPÉRATIONS DE SECOURS SE POURSUIVENT

En Indonésie, les inondations ont fait plus de 1 000 morts

Le bilan des inondations et des glissements de terrain qui ont frappé trois provinces de l'île indonésienne de Sumatra a dépassé les 1.000 morts, et 218 personnes sont toujours portées disparues, selon les dernières données publiées samedi par l'Agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB). Ces catastrophes ont causé d'importants dégâts aux infrastructures. Les données de la BNPB font état de dommages touchant environ 1.200 équipements publics, ainsi que 219 établissements de santé, 581 établisse-

ments d'enseignement, 434 lieux de culte, 290 immeubles de bureaux et 145 ponts. Abdul Muhari, directeur du Centre de données et d'informations de la BNPB, a déclaré vendredi lors d'une conférence de presse que la vérification des données et le recoupement avec les registres d'état civil sont en cours au niveau des sous-districts. Il a précisé que les victimes sont identifiées par leur nom et leur adresse et que le processus de vérification se poursuit dans plusieurs districts. Par ailleurs, le président indonésien Prabowo Subianto a

indiqué vendredi, lors de sa visite dans les zones sinistrées d'Aceh, que le gouvernement continuait d'œuvrer pour répondre aux divers besoins fondamentaux de la population. Il a également appelé tous les citoyens à rester fermes et à garder le moral pendant le processus de reconstruction, exprimant l'espoir que les activités communautaires, y compris l'enseignement et l'apprentissage pour les enfants, puissent bientôt revenir à la normale.

R. I.

ÉTATS – UNIS

Fed Kevin Warsh en tête pour diriger la Fed

Le président américain Donald Trump a déclaré vendredi que l'ancien président de la Réserve fédérale (Fed), Kevin Warsh, était son premier choix pour diriger cette institution, alors que le mandat du président actuel de la Fed, Jerome Powell, prendra fin en mai prochain. Mais il n'a pas exclu de la course son conseiller économique, Kevin Hassett. "Oui, je pense qu'il l'est. Je pense que vous avez Kevin et Kevin. Ils sont tous deux (...) Je pense que les deux Kevin sont formidables", a dit M. Trump dans une interview accordée au Wall Street Journal. La semaine dernière, le président américain avait indiqué qu'il annoncerait son choix pour le prochain président de la banque centrale américaine début 2026. Ce dernier devrait le consulter sur les taux d'intérêt, a dit M. Trump dans cette interview, bien que l'accord de 1951 entre le Trésor et la Réserve fédérale ait consacré l'indépendance de l'institution. Le taux d'intérêt de référence américain devrait être "de 1% et peut-être même inférieur" dans un an, a estimé Donald Trump. Mercredi, pour la troisième fois cette année, la Fed a diminué d'un quart de point de pourcentage ses taux directeurs, les ramenant dans une fourchette entre 3,50% et 3,75%.

R. I.

ALORS QUE LES NÉGOCIATIONS SE POURSUIVENT

Lula demande à Trump de suspendre les droits de douane supplémentaires de 40%

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a demandé à son homologue américain Donald Trump de suspendre les droits de douane supplémentaires de 40% imposés sur les produits brésiliens, alors que les négociations bilatérales se poursuivent. Il a demandé la suspension des droits de douane alors que les négociations sont en cours. Il faut attendre", a déclaré vendredi le vice-président et ministre du Développement, de l'Industrie, du Commerce et des Services, Geraldo Alckmin. Ce dernier a estimé que les négociations entre le Brésil et les Etats-Unis "continuent de progresser" après la décision de l'administration Trump de réduire la portée des droits de douane initiaux, qui ont affecté près de 4.000 produits destinés à faire l'objet de droits de douane combinés de 50%. Il a rappelé que lorsque M. Trump avait publié le décret initial établissant cette mesure, 37% des exportations brésiliennes étaient soumises à des droits de douane combinés de 10% + 40%.

Depuis lors, ce chiffre est tombé à 22%, ce qui représente une diminution d'environ un tiers du nombre de produits initialement couverts par les droits de douane, a noté M. Alckmin. Il a ajouté que 51% des exportations brésiliennes sont désormais soumises à des droits de douane zéro ou de 10%, tandis que 27% relèvent de l'article 232 de la loi américaine de 1962, "très proche de la situation à laquelle sont confrontés d'autres concurrents".

R. I.

AFFRONTEMENTS FRONTALIERS THAÏLANDE-CAMBODGE

Le MAE thaïlandais « déçu » par Trump

Le ministre thaïlandais des Affaires étrangères, Sihasak Phuangketkeow, a déclaré samedi lors d'une conférence de presse que les mines terrestres qui ont causé des pertes parmi les militaires thaïlandais le long de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge avaient été délibérément posées par ce dernier et qu'il ne s'agissait pas d'un "accident".

I a également exprimé sa déception face aux propos tenus par le président américain Donald Trump à ce sujet sur les réseaux sociaux. M. Phuangketkeow a émis l'hypothèse selon laquelle les Etats-Unis ne disposent peut-être pas de tous les éléments ou ont reçu des informations inexactes. Il a cité sept cas documentés de pose de mines terrestres par le Cambodge le long de la frontière, vérifiés par des observateurs indépendants, ainsi que son attaque présumée à la roquette BM-21 contre des zones civiles thaïlandaises. Contredisant l'affirmation de M. Trump selon laquelle la réponse thaïlandaise a été excessive, le chef de la diplomatie thaïlandaise a souligné que la réponse de son pays était proportionnée aux attaques qu'il avait subies. M. Phuangketkeow a affirmé que ses compatriotes étaient déçus par le commentaire de M. Trump selon lequel la bombe placée en bord de route, qui a tué et blessé plusieurs soldats thaïlandais, était un "accident", soulignant que de telles remarques avaient blessé les sentiments du peuple thaïlandais.

Il a également fait part de ses inquiétudes concernant les 6.000 à 7.000 ressortissants thaïlandais bloqués du côté cambodgien au poste-frontière de Poipet, dans l'impossibilité de rentrer chez eux. Selon lui, la Thaïlande n'a jamais entravé le rapatriement des citoyens cambodgiens,

ELLES CONCERNENT L'INDUSTRIE DE LA POTASSE

Les États-Unis levent les sanctions contre la Biélorussie

Les États-Unis ont décidé de lever les sanctions précédemment imposées à l'industrie biélorusse de la potasse, a annoncé samedi John Coale, l'envoyé spécial américain pour la Biélorussie. Selon des médias, M. Doale a indiqué que cette décision est conforme aux instructions du président américain Donald Trump et a qualifié de "très bonne mesure des États-Unis pour la Biélorussie". Après sa rencontre avec le président biélorusse Alexandre Loukachenko, il a en outre précisé que les restrictions seraient levées immédiatement, et que Washington et Minsk poursuivraient le dialogue concernant d'autres sanctions. Parallèlement, dans un geste de réciprocité faisant suite à la décision américaine, le président biélorusse a décidé de gracier 123 citoyens de divers pays reconnaissables en vertu des lois nationales pour des crimes tels que l'espionnage, le terrorisme et les activités extrémistes. Selon le service de presse de la présidence biélorusse, ce geste constitue une réponse aux demandes d'autres chefs d'Etat. Fondé sur les principes humanitaires et les valeurs humaines universelles, il a pour ambition d'accélérer la dynamique positive dans les relations avec les pays partenaires et à stabiliser la région européenne. Ces dernières années, l'industrie biélorusse de la potasse, en particulier le producteur public Belaruskali, a fait l'objet de lourdes sanctions de la part de pays, dont les Etats-Unis, contraignant Minsk à rechercher de nouveaux marchés et à développer des canaux logistiques alternatifs.

R. I.



alors que le Cambodge a retardé à plusieurs reprises la réouverture des postes-frontières. Le Premier ministre thaïlandais par intérim Anutin Charnvirakul, et son homologue cambodgien Hun Manet ont confirmé avoir eu vendredi des entretiens téléphoniques séparés avec Donald Trump au sujet de leur conflit frontalier. Le même jour, M. Trump a publié sur les réseaux sociaux une déclaration selon

laquelle les deux dirigeants étaient convenus d'un cessez-le-feu à compter du vendredi soir.

M. Charnvirakul a indiqué samedi dans un message publié sur les réseaux sociaux que son pays avait l'intention de poursuivre ses opérations militaires jusqu'à ce que le territoire et la population thaïlandais ne soient plus menacés.

R. I.

OUVERTURE D'UN NOUVEAU CHAPITRE DE PARTENARIAT L'Irak et l'ONU mettent fin à la mission de la MANUI

L'Irak et l'ONU ont officiellement marqué samedi la fin du mandat de la Mission d'assistance des Nations unies pour l'Irak (MANUI), signalant le passage de la gestion de crise à un "nouveau chapitre" axé sur le développement et un partenariat durable. Selon un communiqué du bureau de presse du Premier ministre irakien Mohammed Chia al-Soudani, M. al-Soudani et Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU en visite à Bagdad, ont participé dans la capitale irakienne à une cérémonie marquant la fin de la mission. Lors d'une conférence de presse conjointe, le chef du gouvernement irakien a affirmé que la conclusion du mandat de la MANUI "ne signifie pas la fin du partenariat entre l'Irak et les

Nations unies". "Cela marque le début d'un nouveau chapitre de coopération, en particulier dans les domaines du développement, de la croissance économique et du soutien consultatif", a-t-il souligné, ajoutant que le partenariat est passé des efforts de gestion de crise à la planification du développement à long terme et à la dépendance aux capacités nationales. De son côté, M. Guterres a rappelé les profonds changements survenus en Irak, assurant qu'il est désormais un "pays normal" et que les relations entre l'organe international et le pays du Moyen-Orient deviendraient normales avec la fin de la mission MANUI. "De nombreuses agences, fonds et programmes spécialisés des Nations unies resteront ici, poursuivant

leur travail de développement vital en faveur de l'Irak et des Irakiens", a également indiqué le chef de l'ONU. En mai 2024, le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé à l'unanimité de prolonger le mandat de la MANUI pour une dernière période de 19 mois, jusqu'au 31 décembre 2025, après quoi la mission cessera tous ses travaux et opérations. La MANUI est une mission politique créée en 2003 par le Conseil de sécurité des Nations unies à la demande du gouvernement irakien à la suite de l'invasion par une coalition dirigée par les Etats-Unis. Son mandat principal consistait à fournir des conseils, un soutien et une assistance aux gouvernements et peuples irakiens dans divers domaines.

R. I.

POUR SA HAUSSE DES FRAIS LIÉS AUX VISAS H-1B 20 États américains poursuivent Trump en justice

La Californie et 19 autres Etats américains poursuivent l'administration du président Donald Trump pour sa politique visant à augmenter les frais de demande de nouveau visa H-1B à hauteur de 100.000 dollars, a annoncé vendredi le procureur général de Californie, Rob Bonta. L'administration Trump a annoncé en septembre dernier son intention d'imposer des frais pour les visas H-1B, affirmant que le programme de visas pour non-immigrants "a été délibérément exploité pour remplacer, plutôt que compléter, les travailleurs américains par une main-d'œuvre moins bien rémunérée et moins qualifiée". M. Bonta et cette coalition d'Etats démocrates estiment que cette politique, mise en œuvre par le ministère de la Sécurité intérieure, constitue une violation flagrante de la loi et créerait un obstacle coûteux pour les

employeurs. "En tant que quatrième économie mondiale, la Californie sait que lorsque des talents qualifiés du monde entier rejoignent notre main-d'œuvre, cela fait progresser notre Etat", a dit M. Bonta, qualifiant les nouveaux frais de "charges financières inutiles et illégales" pour les employeurs publics et autres prestataires de services essentiels. Selon un communiqué de presse, Rob Bonta et la procureure générale du Massachusetts, Andrea Joy Campbell, sont en pointe dans ce dépôt de plainte au côté des procureurs généraux du Minnesota, de New York, du Wisconsin et d'autres Etats. La Chambre de commerce des Etats-Unis, un lobby de premier plan dans le pays, a de son côté attaqué en justice en octobre dernier ce projet de M. Trump concernant les visas H-1B.

R. I.

SELON LE MINISTÈRE RUSSE DE LA DÉFENSE Raids contre des installations militaro-industrielles et énergétiques de l'Ukraine

La Russie a effectué des raids intensifs pendant la nuit en Ukraine, détruisant plusieurs installations militaro-industrielles et énergétiques, a déclaré samedi le ministère russe de la Défense. Les forces russes ont pris pour cible plusieurs installations militaro-industrielles ukrainiennes et des systèmes énergétiques liés à leurs opérations, en utilisant des armes terrestres et maritimes de haute précision, des missiles hypersoniques Kinjal et des drones à longue portée, a indiqué le ministère. Les objectifs de la frappe ont été atteints et toutes les cibles désignées ont été touchées, a-t-il ajouté. Parallèlement, les systèmes de défense aérienne russes ont abattu deux roquettes HIMARS de fabrication américaine et 169 drones ukrainiens au cours des dernières 24 heures.

R. I.

ÉTATS-UNIS Au moins 2 morts dans une fusillade à l'université Brown

Au moins deux personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées samedi après-midi lors d'une fusillade à l'université Brown de Providence, dans l'Etat américain du Rhode Island, selon les médias américains. "Plusieurs coups de feu ont été tirés dans les environs de l'université Brown. L'enquête est en cours. Veuillez rester à l'abri ou éviter le secteur jusqu'à nouvel ordre", a déclaré la police de Providence sur X. Vers 16H20, les étudiants de l'université ont reçu un SMS les alertant de la présence d'un tireur sur le campus. L'alerte venue de l'université leur a demandé de verrouiller les portes, de mettre leurs téléphones en mode silencieux et de rester cachés jusqu'à nouvel ordre. Elle leur a rappelé qu'il fallait courir, se cacher ou se battre en dernier recours pour se protéger. La police a fait savoir que l'incident s'était produit près d'une zone universitaire et de recherche du campus, et que des agents des forces de l'ordre avaient été dépêchés sur les lieux. Le président américain Donald Trump a déclaré qu'il avait été informé de la situation et que le FBI était sur place.

R. I.

TRANSPORTANT 6 MILLIONS DE LITRES DE DIESEL DE CONTREBANDE L'Iran saisit un pétrolier étranger

Il Iran a saisi un pétrolier étranger transportant 6 millions de litres de diesel de contrebande dans le golfe d'Oman, a rapporté vendredi l'agence de presse officielle IRIB. Le pétrolier a été confisqué jeudi par des agents de la justice iranienne dans les eaux territoriales de l'Iran près de la ville portuaire méridionale de Jask, dans le cadre des efforts visant à lutter contre les principaux réseaux de contrebande de carburant et les contrebandiers, a déclaré Mojtaba Ghahremani, chef du pouvoir judiciaire de la province méridionale d'Hormozgan, cité par IRIB. Il a précisé que le navire ne disposait pas des documents maritimes requis ni du connaissment pour sa cargaison de carburant, ajoutant qu'il avait été intercepté tout au long de sa navigation et d'aide à la navigation. M. Ghahremani a ajouté que 18 membres d'équipage se trouvaient à bord du pétrolier, les présentant comme étant des ressortissants de l'Inde, du Sri Lanka et du Bangladesh.

R. I.

DEUXIÈME ÉDITION DU MOIS DU THÉÂTRE À ORAN

Hommage aux grandes figures théâtrales

L'association culturelle "El-Amel" d'Oran propose, dans le cadre de la deuxième édition du Mois du théâtre, une série de représentations théâtrales en hommage aux artistes, sous le slogan "Fidélité aux anciens et créativité pour les jeunes", à-on informé, samedi, auprès de cette association.

Cette manifestation, lancée le 28 novembre dernier, comprend dix pièces théâtrales courtes interprétées et mises en scène par les jeunes diplômés de l'année, et 40? promotions formées à l'école de formation théâtrale relevant de l'association El-Amel, a précisé à l'APS le président de l'association, Mohamed Mihoubi. Chaque représentation est ponctuée par la présentation de la biographie artistique de grandes figures du théâtre algérien, qui ont marqué son histoire, telles que Kateb Yacine, Ould Abderrahmane Kaki, Abdelkader Alloula, Azzedine Medjoubi, Sirat Boumediene, Mohamed Benguettaf, Wafia Belarbi, et Sakina M'kio, connues dans le milieu

artistique sous le nom de "Sonia", entre autres, a ajouté M. Mihoubi. Cette manifestation, qui se tient au "Théâtre de poche" de l'association El-Amel, situé à la Maison de jeunes "Mebarek El-Mili", vise à rendre hommage à ces artistes qui ont enrichi la scène théâtrale algérienne par des œuvres devenues intemporelles, et à faire connaître leurs réalisations au public, les quelles a fortement interagi avec les représentations proposées par les jeunes artistes. Le programme du Mois du théâtre, qui se déroulera fin le 28 décembre, comprend également plusieurs conférences consacrées notamment au thème "Théâtre et technologie" et à "L'évolution du



théâtre en Algérie", dans le but de développer les compétences des stagiaires et de les aider à mieux s'exercer à l'art dramatique.

A noter que l'association El-Amel a formé, depuis les

années 1990, plus de 1.500 jeunes dans les différents métiers du théâtre, dont plusieurs encadrent aujourd'hui des troupes théâtrales ayant réalisé de nombreuses productions remarquées.

18E FNTP Les élèves des Masters Class fin prêts pour le spectacle d'ouverture

Des Masters Class dédiées à la préparation du spectacle d'ouverture du 18e Festival national du Théâtre professionnel (Fntp) sont à pied d'œuvre à Alger, sous la direction de la comédienne Tounès Ait Ali et son staff, qui s'emploient à apporter les dernières retouches à un Show théâtral qui met en avant "la créativité". A quelques jours de l'ouverture officielle du 18e Fntp, le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), lieu de déroulement de ce grand événement prévu du 22 au 31 décembre en cours, connaît une animation prolifique et singulière autour du projet, "El Waratha" (les héritiers), qui suscite une véritable dynamique intellectuelle instaurée depuis le mois de juillet dernier à des périodes entrecoupées, par la quarantaine d'amateurs de la pratique du quatrième Art, des apprenants venus de nombre de régions d'Algérie. Rendant hommage à la grande figure du théâtre algérien Abdellah Hamlaoui, dont le nom est aussi porté en haut de l'affiche annonçant le 18e Fntp, ce Show théâtral met également en valeur le rôle du Théâtre amateur, véritable pépinière et base arrière du Théâtre professionnel. Six tableaux composent le spectacle, "El Waratha" conçu par Tounès Ait Ali, une des références féminines du théâtre en Algérie, et son staff qu'elle a trié sur le volet, avec notamment, l'assistant à la mise en scène et comédien, Mohamed Rebbani, le chorégraphe Youcef Meftahi, le scénographe,

Zine El Abidine Khettab, qui contribue également avec le virtuose et instrumentiste polyvalent Youcef Retim dans la préparation de la bande sons et musique. "Nous avons inscrit ces Master-Class dans le perfectionnement et la continuité en reprenant le même groupe d'élèves qui a animé la clôture du 17e Fntp, l'année passée, avec quelques nouveaux éléments", explique la directrice de ce projet, Tounès Ait Ali. Fait inédit, ce Show théâtral a été conçu à partir d'extraits de grandes dramaturgies qui ont marqué le théâtre algérien, à l'instar, entre autre de, "Fatma" de M'Hmed Benguettaf (1939-2014), "Palestine trahie" de Kateb Yacine (1929-1989) ou encore "Homk Salim" de Abdelkader Alloula (1939-1994). Soumise aux bons soins du critique d'art et académicien, Mohamed Lamine Bahri, qui en a assuré le traitement dramaturgique, cette belle fusion de textes a également été enrichie par quelques propositions de sujets de la part des apprenants, alimentant ainsi les différents tableaux de leurs expériences au quotidien et de leur vision contemporaine de la réalité sociale. D'une durée de 45 minutes, "El Waratha" est une œuvre émanant du registre du "théâtre expérimental avec des contours épiques", explique M.Bahri, avant d'être relayé par l'assistant à la mise en scène, M. Rebbani qui rappelle, de son côté, que "la créativité a permis l'évolution du théâtre, assurant sa continuité et son salut face à l'adversité, bien souvent

contraignante et disgracieuse". S'exprimant dans de belles chorégraphies, chantant ou déclamant des textes, les élèves, Zina Cherkit, Soraya Saïchi, Haïtem Issad, Khaoula Kaci, Sadek Daoudi, Ikram Hadjersi, Imadeddine Sayah et Kherraz Malak, entre autres, persévérent à l'espace Hadj Omar du TNA où se déroulent les répétitions et se préparent à descendre à la grande salle de spectacles pour la grande cérémonie d'ouverture du 18e Fntp. Ce spectacle verra également la participation de grandes figures du théâtre, à l'instar de Hakim Dekkar, Allaoua Zermani, Karim Boudechiche, Djallal Draoui, Linda Sellam, ou encore Fariza Chemmakh. De leur côté, les apprenants, Melissa Bibi, Salaheddine Lalioui, Souad Charef Khodja, Zohir Chabounia, Rym Lataïssia, Anis Derriche, Benzaïd Fatima Zahra, ou encore, Soheib Layazid, Bouchekal Faïrouz et Amine Sofrane, se disent prêts à procurer du plaisir au public de la soirée d'ouverture du 18e Fntp. Rappelant que ces Masters Class s'inscrivaient dans le programme d'ouverture au public de classes d'apprentissage de la pratique du 4e Art, le directeur artistique du 18e Fntp et du TNA, M. Djamel Guermi, a noté avec satisfaction, l'optimisation de ces Master Class dont les apprenants arrivent désormais à tutoyer des œuvres professionnelles".

BATNA

Côte des les journées nationales du cinéma de la Révolution et de la Mémoire

Le rideau est tombé samedi après-midi à la maison de la culture "Mohamed Laïd Al Khalifa" sur la première édition des journées nationales du cinéma de la révolution et de la mémoire en présence d'une forte assistance d'adeptes du 7ème art, de comédiens, de metteurs en scène, de scénaristes et de fans des films révolutionnaires. Il a été insisté à l'occasion sur l'importance de pareilles initiatives de nature à soutenir la production cinématographique dédiée à la glorieuse révolution de libération et à la mémoire nationale qui a un rôle efficace dans la préservation des jambes historiques, sa présentation aux générations montantes et

son rapprochement du spectateur. La cérémonie de clôture, organisée du 11 au 13 décembre courant sous le slogan "Des Aurès, le premier coup, le premier plan" a donné lieu à des hommages aux artistes amateurs participant aux deux ateliers sur "la mise en scène cinématographique" et "l'art du comédien" et aux réalisateurs Ali Aïssaoui, Chaouki Bouzid et l'actrice Malika Belbey. Un concert a été animé à l'occasion par les troupes Nostalgia d'Aïn Beida (Oum El Bouaghi) et Izlane de Batna qui ont gratifié le public de mélodies du patrimoine et moderne. Organisée par la maison de la culture en coordination avec la direction de wilaya de la culture et des arts, la

manifestation a connu un engouement du public pour l'exposition d'affiches de films et de matériel ancien et moderne de tournage ainsi que pour la projection vendredi et samedi de films à la cinémathèque Aurès du centre-ville de Batna. Ces journées ont été organisées dans le cadre de la commémoration du 65ème anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 avec l'objectif, a indiqué à l'APS la directrice de la culture et des arts, Amira Dellou, de "créer un espace au professionnels du 7ème art et d'encourager les jeunes cinéastes de sorte à servir le cinéma algérien, notamment celui dédié à la révolution de libération nationale".

EL BAYADH

Appel à recueillir le patrimoine oral lié à la résistance populaire contre le colonisateur français

Les participants à la 2ème édition des Journées nationales du poète de la résistance, Mohamed Belkheir, dont les travaux ont pris fin vendredi à El Bayadh, ont appelé à recueillir le patrimoine oral relatif à la résistance populaire contre le colonisateur français, notamment celui lié à la poésie de Mohamed Belkheir, dans le cadre des efforts de préservation de la mémoire nationale. Les recommandations de cette manifestation culturelle et historique, organisées sur deux jours par le secteur de la culture et des arts, ont souligné la nécessité de rassembler, d'authentifier et d'étudier la poésie de Mohamed Belkheir et autres poètes de la résistance populaire, et de mettre en place une base de données numériques facilitant l'accès aux textes et leur analyse. Ils ont également préconisé l'adoption d'une démarche méthodologique pour l'enregistrement des récits oraux, des poèmes populaires et des témoignages, afin de préserver la mémoire nationale et de relier la création populaire à son contexte historique et social. Les participants ont appelé à éditer le recueil complet de Mohamed Belkheir et l'intégration de sa poésie dans les projets d'écriture de la mémoire collective, compte tenu des témoignages qu'elle contient sur l'histoire de la résistance. Ils ont aussi mis en avant l'importance de l'exploitation de ses textes dans les recherches consacrées à l'histoire du Sud algérien et à leur inclusion dans les programmes éducatifs et les activités pédagogiques. Il a également été recommandé d'encourager les recherches universitaires portant sur ce type de poésie, notamment à travers l'étude de sa structure artistique, sa portée historique, ses représentations de la résistance et de l'identité nationale. L'organisation annuelle de concours nationaux consacrés à la poésie populaire résistance, la création d'un prix spécifique dans ce domaine et le renforcement de la coopération entre les établissements culturels et les médias pour produire des programmes et documentaires mettant en valeur la poésie de la résistance et ses figures, ont également été proposés. Ils ont également appelé à l'organisation d'expositions et d'espaces interactifs autour du patrimoine du poète, ainsi qu'à l'organisation d'expositions de photos, de manuscrits et d'enregistrements sonores.

Recette du jour



TAJINE DE POULET AUX OIGNONS CONFITS

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- Pour le poulet et la sauce :
- 4 pilons de poulet (ou 4 cuisses de poulet, selon préférence)
- 2 gros oignons, finement émincés
- 100 g de raisins de Corinthe
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 2 cuillères à soupe de beurre
- 1 cuillère à soupe de miel (facultatif, pour accentuer la douceur des oignons)
- 1 cuillère à café de cannelle
- 1 cuillère à café de curcuma
- 1 cuillère à café de gingembre en poudre
- Sel et poivre au goût
- 1 bouquet de coriandre fraîche (facultatif)
- 1 citron confit, coupé en

quartiers

Pour le riz :

- 200 g de riz basmati
- 400 ml d'eau
- 1 cuillère à soupe de beurre
- Sel

Etapes de préparation

1. Dans un plat à tajine ou une grande cocotte, faites chauffer l'huile d'olive à feu moyen. Ajoutez les pilons de poulet et faites-les doré de tous les côtés pendant environ 10 minutes. Cela permet de faire ressortir les saveurs du poulet et de lui donner une belle couleur dorée.
2. Dans un autre poêle, faire fondre le beurre à feu moyen. Ajoutez les oignons émincés et faites-les cuire lentement en remuant fréquemment.

Lorsqu'ils commencent à devenir translucides, ajoutez le miel pour les caraméliser légèrement. Continuez la cuisson jusqu'à ce que les oignons soient bien dorés et tendres, environ 15 minutes. Leur douceur naturelle se développe à ce stade.

3. Dans le plat à tajine avec les pilons de poulet, ajouter les oignons caramélisés, les raisins secs, la cannelle, le curcuma, le gingembre. Mélangez délicatement pour enrober le tout de manière uniforme. Salez et poivrez à votre goût **.
4. Ajouter de l'eau pour couvrir légèrement les ingrédients. Couvrez le tajine et laissez mijoter à feu doux pendant 45 minutes à 1 heure, jusqu'à ce que le poulet soit bien cuit et que les saveurs soient bien

mélangées. Si vous utilisez un tajine traditionnel, la cuisson sera plus lente, mais les arômes seront autant plus intenses.

5. Pendant que le tajine mijote, faites cuire le riz basmati. Portez l'eau à ébullition avec une pincée de sel, puis ajoutez le riz. Réduisez le feu, couvrez et laissez cuire pendant 10-12 minutes, ou jusqu'à ce que l'eau soit complètement absorbée et que le riz soit tendre. Vous pouvez ajouter une cuillère à soupe de beurre dans le riz.
6. Une fois le poulet cuit et bien tendre, disposez-le sur un lit de riz basmati. Garnissez-le des oignons confits et des raisins secs, puis servez immédiatement.

Bonne dégustation.

Gâteau du Jour

GAUFRES LIÉGEOISES



INGRÉDIENTS

- Pour 8 à 10 gaufres de Liège
- 375 gr de farine
- 6 gr de sel
- 18 cl de lait tiède (1 verre)
- 1 cuillère à soupe de sucre
- 4 gr de levure sèche déshydratée ou 12 gr de levure fraîche
- 2 œufs
- 1 sachet de sucre vanillé + Extrait de vanille
- 150 gr de beurre mou doux
- 200 gr de perles de sucre blanc

Préparation des gaufres belges

Versez la farine dans le bol du robot et faire une fontaine et ajouter le sucre vanillé, le sucre roux, le sel, la levure boulangère puis le lait tiède.

Incorporez les deux œufs puis avec le crochet, rassembler la pâte puis lancez le pétrissage jusqu'à la rendre homogène.

Ajouter le beurre mou en morceaux et pétrir jusqu'à obtenir la pâte lisse bien élastique et se décolle des parois de la cuve.

Couvrir d'un torchon et laissez reposer au moins 45 minutes à température

ambiante.

Après ce temps de levée, dégarez la pâte et ajouter le sucre perlé. Mélangez bien pour qu'il soit bien dispersé dans la pâte.

Détailler des boules de 80-100 grammes environ. Laissez reposer 10 minutes. Faire chauffer l'appareil à gaufres (2).

Déposez une boule de pâte au centre des plaques.

Rabaissez le couvercle du gaufrier et laissez cuire.

Surveillez la cuisson des gaufres liégeoises, elles doivent être bien dorées et caramélisées.

Retirez les gaufres liégeoises sur une grille et attendre qu'elles tiédissent pour les déguster.

Bon goûter



Conseil du jour

SANS SUCRE



Le saviez-vous ?

SAUTER À LA CORDE QUELQUES MINUTES PAR JOUR



RENFORCE VOS JAMBES, VOS FESSIERS ET VOS MOLETS BRÛLE PLUS DE GRAISSES ET DE CALORIES QU'UN CARDIO TYPIQUE AMÉLIORE L'HUMEUR, LE CŒUR ET LES FONCTIONS CÉRÉBRALES

Bon à savoir !

Raisin sec
Source d'antioxydants et de résvatrol, les Raisins Secs protègent le cœur et permettent de prévenir les risques de cancer. Ils contiennent beaucoup d'isoflavones qui permettent d'améliorer le fonctionnement du système sanguin,



Astuce du jour:

Comment avoir une peau douce et soyeuse ?

Votre peau aime la douceur tout comme vous. Nettoyer la toujour avec des gestes doux et des soins adaptés.

Mon astuce : rester à l'écoute de votre peau, elle vous montrera ce dont elle a besoin pour rester sublime et en santé.

CITATION DU JOUR

« Pour chaque regard que nous jetons en arrière, il nous faut regarder deux fois vers l'avenir. »



HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT
LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025 - PRIX : ADRA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 500 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Une épreuve difficile à décortiquer

14 poulains et pouliches de 3 ans pur sang arabe sont de retour au champ de course de Laghouat dans le prix Adra retenu en la circonsistance pour servir de cadre au pari tiercé, quarté et quinté, où il faut se rendre à l'évidence que nous sommes en présence d'une épreuve à caractère assez particulière, car nous sommes en face des concurrents qui se sont déjà illustré dans de différents hippodromes depuis le début du mois d'avril et dans de différentes distances, court et même longue et classique comme celle du jour, l'ensemble des concurrents tenteront de tirer leur épingle de jeu de la condition de la course du jour qui limite les gains à 351 000 DA cumulés en gains et places depuis le 1er juillet 2025, qui a réuni un lot de jeunes coursiers homogènes, la lutte pour les premières places s'annonce indécise tous les arguments de plusieurs concurrents peuvent séduire leurs derniers essais plaident en leur faveur. Pour cela cette épreuve reste encore difficile à décortiquer et qui va nous donner du fil à retordre pour les raisons en première, nous avons la présence de coursiers qui ont fait le déplacement des hippodromes de Djelfa et Barika qui à mon avis ne feront pas le déplacement pour rien sans oublier l'élevage de la région de Laghouat dans cette race arabe qui reste sur de belles performances donc dans ce pari qui n'a pas une base de jeu réel tous ces poulains et pouliches présents ont un degré de réussite très élevé. À cet effet, nous vous conseillons dans des courses pareilles de se pencher vers les professionnels et plus particulièrement les jockeys les plus confirmés et dans ce contexte la course s'annoncera ouverte et stimulante offrant aux parieurs, une palette de choix étendue pour composer la combinaison gagnante.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. AMOUADJ EL MESK. Elle a foncièrement déçu lors de sa dernière sortie, alors qu'elle reste sur de bons essais, confiée cette fois à un jockey qui la connaît bien elle peut se racheter en bon rang à l'arrivée.

2. RAHILE AMIRA. Malgré sa dernière sortie peu convaincante, elle misera cette fois sur le métier du chevronné jockey A. Attia pour la propulser à belle cote au sprint final.

3. OSCAR TUNE. Ménagé depuis son excellente 4ème place sur 1600 mètres, ce transfuge de Barika, ne fera pas le déplacement pour la simple figuration.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
R. CHEBILI	1	AMOUADJ EL MESK	AZ. ATHMANA	55	9	PROPRIÉTAIRE
SY. BENAMAR	2	RAHILE AMIRA	A. ATTIA	55	3	M. BENDJELLALI
AL. AOUD	3	OSCAR TUNE	JJ : Y. MOUSSI	55	2	B. LAHMICI
S. SIDI ATMANE	4	HOULOUAT EL MESK (0)	S. BENYETTOU	55	13	S. BENYETTOU
M. BENKOUIDER	5	VELIANE BORIX	R. BAGUIRA	54	14	B. MAHBOUB
AL. BOUSBA	6	MON DE MONLAU	MS. GUEHIOUCHE	54	8	B. MAHBOUB
HARAS ESSAHRA	7	BADRA	T. MEGOUCI	54	1	AB. MEGOUCI
M. BENAROUSSE	8	ANGE	A. KOUAOUCI	54	5	A. BENGANA
AL. AOUD	9	JEB EL KHEIR D'HEM	T. LAZREG	54	10	B. LAHMICI
S. BENSAAD	10	CAYROU KALAYA	D. BOUBAKRI	54	4	L. BENSAAD
K. BENHAMOUDA	11	MANEL AL DJANOUB	M. SENOUCI	54	12	B. AMRAOUI
K. BENHAMOUDA	12	SARA AL DJANOUB (0)	K. RAHMOUNE	54	6	B. AMRAOUI
MT. CHAOUCHE	13	DAYIN	JJ : MA. AIDA	54	7	PROPRIÉTAIRE
A. CHETTIH	14	SAHRARIX	AB. AIDA	53	11	PROPRIÉTAIRE

4. HOULOUAT EL MESK. Cette pouliche estimée par son entourage qui a échoué lors de sa dernière tentative, trouvera ce lundi une belle opportunité pour rembourser ses nombreux preneurs.

5. VELIANE BORIX. Changeant très souvent de jockey, il faudra néanmoins songer à l'inclure dans une combinaison car cette fois, elle est pilotée par un efficace jockey R. Baguira.

6. MON DE MONLAU. Méfiance, ce poulain fils de Merouane de Monlau et Monalnia à son actif de beaux accessits, sauf son absence depuis la fin du meeting d'été, risque d'être négatif sur sa performance de cette épreuve.

7. BADRA. Il faudra la surveiller de près malgré ses dernières tentatives en dents de scie, car jugée sur ses belles performances d'avant cette pouliche, elle peut créer la surprise.

8. ANGE. Seule plaidera en sa faveur la qualité de son jockey du jour, car ses dernières sorties non convaincantes.

9. JEB EL KHEIR D'HEM. Trois sorties à son actif sans faute, ce protégé d'un crack entraîneur

neur s'élancera encore cette fois avec de sérieuses ambitions pour venir occuper une place de choix à l'arrivée.

10. CAYROU KALAYA. Non seulement une galopeuse de qualité, de belle origine fille de Carlos de Cayrou et Kalaya jouera les premiers rôles de ce pari.

11. MANEL AL DJANOUB. En progrès cette pensionnaire de l'écurie Benhamouda qui vient de terminer 5ème et 2ème sur 1100 et 1200 mètres, cette fois son efficace entraîneur

B. Amraoui visera un bon rang à l'arrivée.

12. SARA AL DJANOUB. Sa tâche ne sera pas facile.

13. DAYIN. Ce n'est pas un modèle de régularité, mais cette fois, un jeune jockey très fougueux qui tient les rênes. Méfiance.

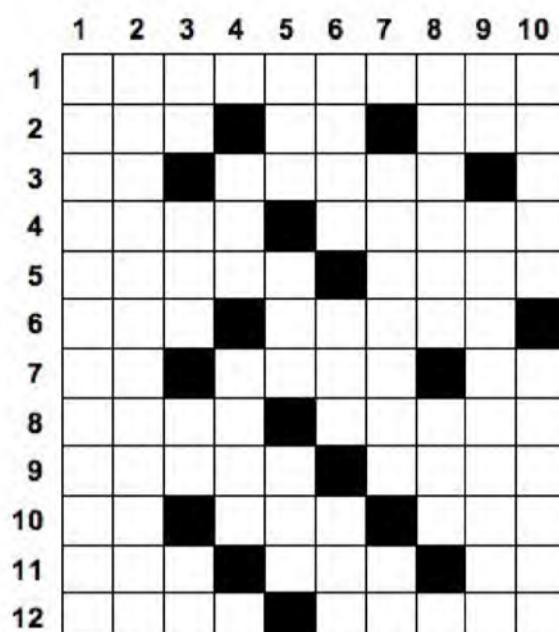
14. SAHRARIX. Simplement ce beau poulain gris jouera le rôle principal dans ce pari.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

**10. CAYROU KALAYA - 4. HOULOUAT EL MESK -
2. RAHILE AMIRA - 9. JEB EL KHEIR D'HEM -
3. OSCAR TUNE**

LES CHANCES

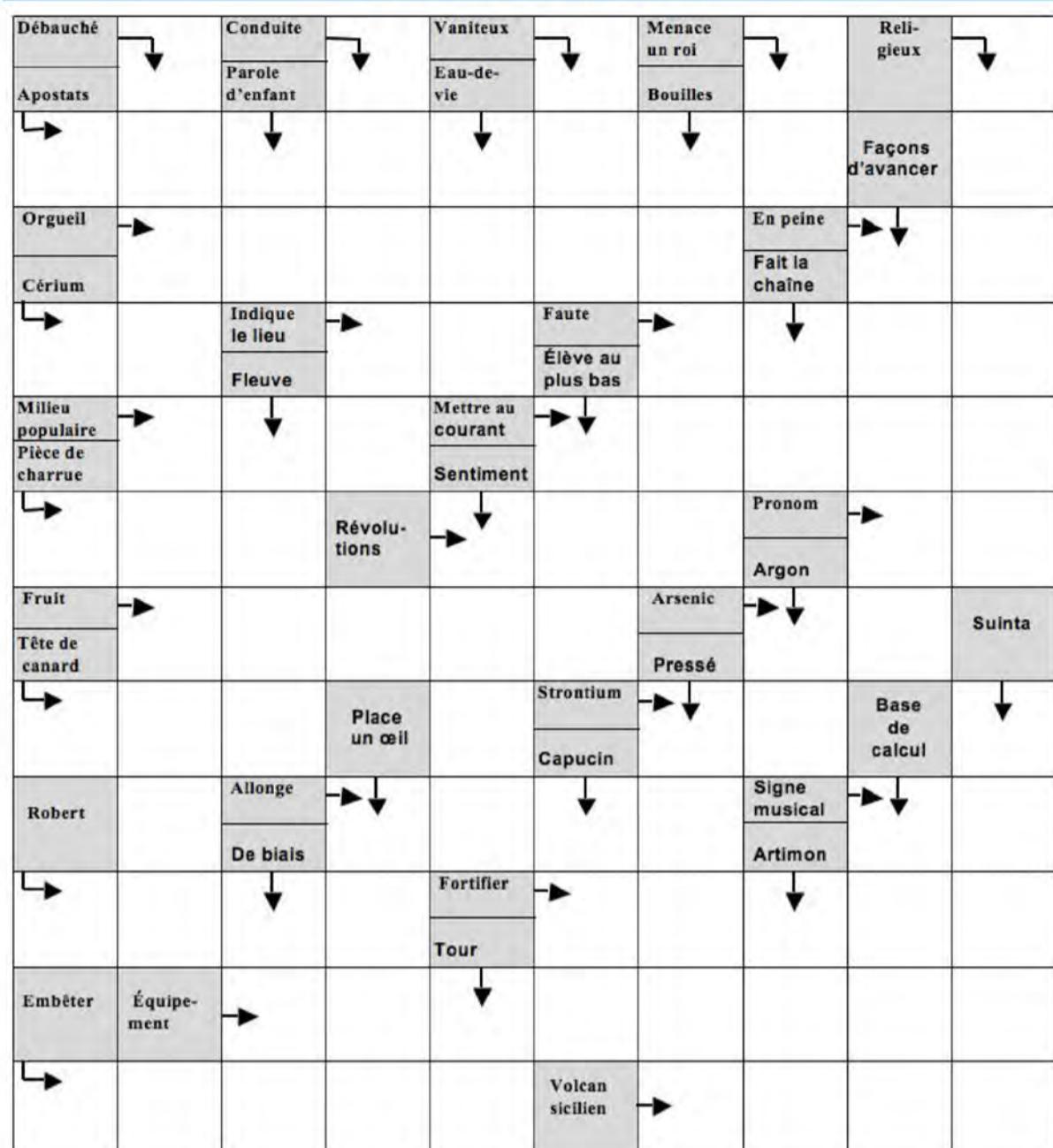
1. AMOUADJ EL MESK - 11. MANEL AL DJANOUB

Mots croisés**HORIZONTALEMENT**

1 - Trahisons - 2 - Accueille celui qui n'a pas raté son bac - Argon - Laisse des plumes - 3 - Entre deux lisières - Chasseur - 4 - Pèse sur l'échiquier - Résultat - 5 - Dévoyé - Rossignols - 6 - Tranchant - Retors - 7 - En plein vent - Région du Maghreb - Tour - 8 - Faire le hère - Met une rallonge - 9 - Mille-pattes - Patrie de Zénon - 10 - Sbires d'Hitler - Son état d'esprit est limité - Argile - 11 - Cheville - Refuse d'aller à confesse - Phase lunaire - 12 - Traverse le quartier - Revenu.

VERTICALEMENT

1 - Équilibriste - 2 - Qui contiennent de l'huile - 3 - Fin de participe - Difficile à supporter - Article - De près - 4 - Pic des Pyrénées - Vachement - 5 - Poisson marin - Tranche d'histoire - Timbre - 6 - Divinité de l'Amour - Fuse dans l'arène - Jeu de balles à la fête - 7 - Mystérieux - Dans la mêlée - 8 - Sacré - Pronom - 9 - Embobiné - Contingenté - 10 - Mis en terre - Effective.

Mots fléchés**Mots masqués**

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Faiseur de miracles (11 lettres)

P	E	L	N	O	L	A	S	E	R	A	C	S	I	E	T	E	R
T	A	P	I	R	U	O	F	D	I	A	L	A	N	R	I	E	E
E	R	I	U	V	E	C	I	D	N	I	L	I	A	T	M	P	E
C	L	A	R	A	R	T	A	I	N	E	O	I	R	I	U	E	L
E	O	U	C	E	T	E	T	D	D	M	T	A	S	O	E	N	A
R	D	U	O	E	H	D	V	C	R	E	P	E	C	A	L	A	R
U	I	B	R	M	R	E	E	E	R	O	G	U	F	N	A	G	O
S	A	A	M	A	U	B	J	E	N	E	I	E	O	O	T	R	D
U	L	I	F	D	R	A	L	D	N	T	T	T	N	G	E	O	I
U	E	E	N	A	I	E	A	I	A	T	E	E	D	R	E	N	A
O	I	I	B	S	R	I	A	T	E	N	I	A	G	A	R	I	R
B	A	A	D	G	S	L	E	N	E	V	R	A	L	J	T	A	N
I	H	N	S	V	T	A	E	T	O	L	A	F	A	T	U	B	O
H	O	R	A	N	C	R	N	E	L	U	O	H	F	N	O	R	I
B	A	I	E	T	E	U	U	E	R	I	O	P	R	I	T	U	N
J	N	M	I	L	R	E	T	R	A	T	N	I	O	S	C	R	U
E	E	O	A	S	S	U	O	M	E	R	L	A	E	D	I	O	E
D	N	G	E	G	E	D	N	E	M	A	E	E	L	I	O	V	N

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ACTION - AMENDE - ANTRE - BAIE - BARBE - BOND - COUPE - COUR - CRETE - DAIS - DELAI - DEMENT - DROIT - ECART - ETALE - ETAT - FALOT - FARD - FOND - FOUR - GALERE - GAIN - GENIAL - GRELE - HAIE - HIBOU - HOULE - IDEAL - INDICE - INDUE - JAIS - JARS - JARGON - LAID - LARVE - LIVRE - MOINE - MOULE - NETTE - NOCIF - NURSE - ORALE - ORGANE - OUTRE - PAIRE - PARTIE - POIRE - RAID - REMISE - REMOUS - SALON - SCARE - SOIN - TAIN - TARTE - TAUPE - TRAITE - UNION - URBAIN - USURE - VAINE - VENTE - VOILE.

Solutions du précédent numéro**MOTS CROISÉS**

1. Palliatifs - 2. Repentir - 3. Er - Ute - Ers - 4. Serre - Usés - 5. Arrêt - Ue - 6. Marées - On - 7. Pie - Tertio - 8. Tête - Ruées - 9. Envier - 10. Os - Tins - Se - 11. Navrée - Cor - 12. Sciés - Lots.

VERTICALEMENT :

1. Présomptions - 2. Aéré - Aie ! - Sac - 3. Lp - Rareté - VI - 4. Leurre - Entre - 5. Intérêt - Vies - 6. Ate - Ésérine - 7. Ti - Ut - Rues - 8. Ires - Ôter - Co - 9. Réunie - Sot - 10. Sasse - Osiers.

MOTS FLÉCHES**HORIZONTALEMENT :**

Agencement - Ruée - Ènée - Gère - Âne - Mé - Âme - Ré - Gê - Presse - Nouer - Eus - Star - Eu - Se - Set - Us - Prière - Ami - Ue - Inégal - Ténès - Tête.

VERTICALEMENT :

Agrément - Rue - Eure - Oasien - Anée - Purée ! - Ce - Are - Tris - Dé - Amère - En - Menés - UU - Et - Gêne - Se - Sage - Né - Reus - Mat - Atèle - Sébile.

MOTS MASQUÉS CROULANT

Défaillance de moteur d'un Boeing provoque un incendie à l'aéroport de Washington

Un Boeing 777 de la compagnie américaine United Airlines a dû faire demi-tour samedi après son départ de l'aéroport de Washington Dulles, à destination de Tokyo Haneda, après une défaillance de moteur au décollage qui a provoqué un incendie aux abords de la piste, ont indiqué plusieurs sources. "Peu après le décollage, le vol United 803 est retourné à Washington Dulles et s'est posé en toute sécurité pour régler un problème de perte de puissance de l'un de ses moteurs", a expliqué la compagnie aérienne, assurant qu'aucun blessé n'avait été signalé parmi les 275 passagers et 15 membres d'équipage. Ces derniers devraient rallier leur destination initiale, l'aéroport de Tokyo Haneda, à bord d'un avion différent dont le départ est prévu plus tard dans la journée de samedi. D'après une porte-parole de l'aéroport de Dulles, le plus grand de la capitale américaine, l'avion a décollé vers 12H20 (17H20 GMT) et "a enflammé des broussailles près de la piste de décollage". "L'incendie a été éteint et l'appareil est revenu à Dulles, se posant en toute sécurité aux alentours de 13H30 et il a été examiné par les pompiers de l'aéroport", a-t-elle poursuivi. La piste concernée a dû être fermée "pendant un temps limité mais Dulles dispose de plusieurs pistes et les autres opérations de vols n'ont pas été affectées", a affirmé la porte-parole.

Plus de 18 kg de cocaïne et plus de 3 kg de kif traité saisis à Oran

Les services des Douanes à Oran, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire, ont procédé, lors d'une opération qualitative, à la saisie de plus de 18 kg de cocaïne et de plus de 3 kg de kif traité, ainsi qu'à l'arrestation de cinq individus, a-t-on appris, dimanche, auprès des mêmes services. La même source a indiqué que l'opération a permis la saisie de 18,074 kg de cocaïne et de 3,380 kg de kif traité, l'arrestation de cinq individus à Oran, la saisie d'une somme d'argent s'élevant à 2.228.000 dinars algériens, ainsi que quatre voitures et une motocyclette. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaouene, a-t-on indiqué. L'opération reflète "le niveau de coordination et la mobilisation permanente des différents corps de l'Etat dans la lutte contre le trafic de drogues, en vue de préserver la sécurité du pays et la protection des citoyens", selon la même source.

EXPRESS- HISTORIQUE

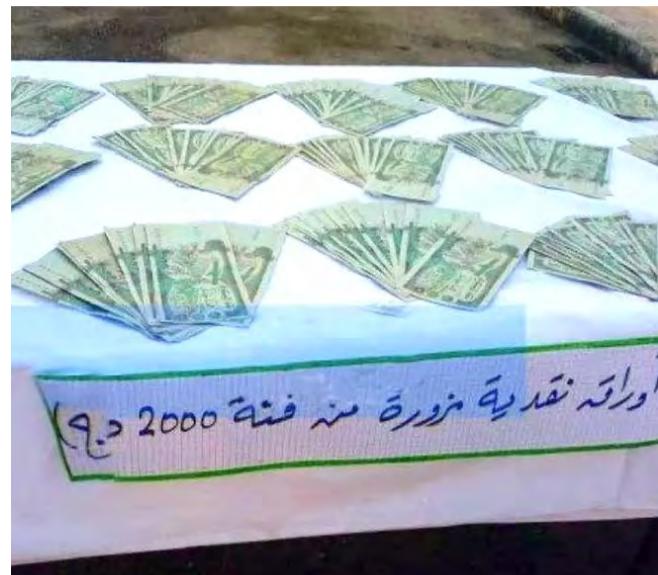
Un gentil naïf (8)



Saisie de 62 faux billets de 2.000 dinars à Oum El Bouaghi

Les éléments de la brigade de police judiciaire de la sûreté de daïra de Fkirina (Oum El Bouaghi) ont saisi 62 billets de 2.000 dinars contrefaçons, indique un communiqué publié dimanche par le bureau de la communication de la sûreté de wilaya. Le document précise que les policiers ont diligenté une enquête qui a abouti à l'arrestation d'un suspect après qu'un éleveur de bétail a signalé qu'un individu s'activait à mettre en circulation des billets de banque contrefaçons au marché hebdomadaire à bestiaux de la commune de Fkirina. L'individu se trouvait, au moment de son interpellation, en possession de 62 billets de 2.000 dinars portant tous le

même numéro de série, et dont il a été confirmé qu'ils étaient faux comme le déterminera une expertise technique effectuée par les services compétents, selon le communiqué. Le suspect, âgé de 25 ans, a été conduit au siège de la sûreté de daïra où un dossier pénal a été ouvert à son encontre pour "contribution intentionnelle, par tous moyens, à la mise en circulation de billets de banque contrefaçons, ayant valeur de 2.000 dinars par unité sur le territoire national", ajoute encore le communiqué de la sûreté de wilaya, concluant que l'individu arrêté a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Aïn Beida.



Décès de l'artiste compositeur Nouibli Fadel



l'artiste compositeur Nouibli Fadel est décédé dimanche à l'âge de 74 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt était l'un des artistes algériens de renom à l'échelle nationale comme dans le monde arabe, notamment pour la composition de chansons et génériques de téléfilms. Mohamed Rachedi, Rachid Mounir, Hamidou, Fella Ababsa, Hassiba Amrouche, Wadie Safy, Lotfi Bouchnak, Miyada El Hennaoui et autres célébrités comptent parmi les artistes algériens et arabes qui ont sollicité ses talents de grand compositeur et chef d'orchestre. Le défunt avait obtenu plusieurs prix en reconnaissance à son talent et à ses œuvres. En 2016, un hommage lui a été rendu par l'association culturelle "Nassim Essabah" de Cherchell (Tipasa), lors de la 6e édition des "Nuits de la musique andalouse", cérémonie à laquelle le compositeur n'a pas pu assister en raison de son état de santé. Le défunt sera inhumé dimanche après la prière d'El-Asr au cimetière de la commune de Cherchell.

Démantèlement d'un réseau criminel à Annaba

Les services de sûreté de la wilaya d'Annaba ont démantelé, la semaine dernière, un réseau criminel organisé activant dans le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, et saisi plus de 68 kg de kif traité, a indiqué, jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). "Lors d'une opération menée la semaine dernière, les services de la police

judiciaire de la sûreté de la wilaya d'Annaba ont démantelé un réseau criminel organisé activant dans le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, saisi plus de 68 kg et 800g de kif traité et arrêté cinq (5) individus membres de ce réseau", précise la même source. Les enquêtes de terrain menées par les enquêteurs du Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCL-

TIS), en collaboration avec les éléments de la 6e sûreté urbaine de la sûreté de la wilaya d'Annaba, ont abouti à "la saisie de cette quantité de stupéfiants, déposée et dissimulée dans une résidence située dans un quartier à l'ouest de la wilaya", ajoute le communiqué. Cette opération, réalisée sous la surveillance du parquet compétent, s'est également soldée par la saisie de "210

comprimés psychotropes, d'un montant en espèces évalué à 224 millions de centimes provenant du trafic, ainsi que de quatre (4) véhicules de différents types utilisés pour le transport et le trafic des stupéfiants et substances psychotropes". Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba, note le communiqué.

Pluies orageuses sur plusieurs wilayas du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle et de rafales de vent, affecteront à partir de dimanche, plusieurs wilayas du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Tamanrasset (nord), In Salah, Illizi (nord) et Ouargla où les quantités de pluies estimées oscilleront entre 20 et 40 mm et ce, de dimanche à 23h00 à lundi à 23h00. Les wilayas d'El Oued, Touggourt, El-Meghaïer et Ouled Djellal sont également concernées par le BMS, dont la validité s'étendra de lundi à 06h00 à mardi à 03h00, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm. Pour les wilayas de Biskra, Batna, Khencela et Tébessa, les pluies sont attendues à partir de lundi à 09h00 et ce, jusqu'à mardi à 06h00 avec des quantités estimées entre 30 et 50 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm. Le BMS prévoit également la persistance des pluies sur les wilayas de Nâama, Béchar, Beni Abbès et Tindouf jusqu'à lundi à 03h00.

Blida : perturbation dans l'AEP à Meftah

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est enregistrée dans la commune de Meftah, à l'est de Blida, à partir de dimanche, en raison d'une panne au niveau des équipements de distribution, a indiqué un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). La même source a précisé que cette perturbation concerne les quartiers de Souakria, Ben Tounès, Zoughari, Seraidjia ainsi que la cité du 10 Mai, suite à deux (2) pannes enregistrées au niveau des vannes de distribution de 250 mm et 80 mm de diamètre. L'ADE de Blida a rassuré ses clients que les travaux de réparation des pannes sont en cours et que le programme habituel de distribution d'eau sera rétabli dès leur achèvement, a conclu le communiqué.

AUX POINGS

« Je cherche la victoire match par match et une progression graduelle. Le premier objectif est de dépasser le premier tour, mais j'aspire à aller le plus loin possible à la CAN. Notre sélection fait partie des candidats et nous le prouverons sur le terrain, car nous voulons rester jusqu'à la fin de la compétition »

Le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football, Vladimir Petkovic



ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION

Démonstration de la « 5G » de Huawei Algérie

Huawei Algérie a réaffirmé son engagement en faveur de l'innovation et de l'accompagnement des start-up en participant, en tant que partenaire de croissance (Growth Partner), à la quatrième édition de l'African Startup Conference (ASC 2025).

A travers cette présence, l'entreprise a mis en avant son ambition de mettre les technologies de pointe, notamment la 5G, au service du développement de l'écosystème entrepreneurial algérien et de la transformation numérique du pays.

Organisée du 6 au 8 décembre 2025 au Centre international de conférences Abdelatif Rahal à Alger, l'ASC 2025 s'est imposée comme un rendez-vous majeur pour les acteurs africains de l'entrepreneuriat et des technologies. L'événement a rassemblé start-up, investisseurs, institutions publiques et experts du numérique autour des enjeux liés à l'innovation, à la digitalisation et au développement des compétences. Dans ce cadre, Huawei Algérie a collaboré avec l'opérateur Djazzy pour lancer et réaliser des tests expérimentaux de la technologie 5G tout au long des journées de la conférence. Ces démonstrations ont constitué l'un des temps forts de l'événement, offrant aux participants une immersion concrète dans les capacités avancées de la 5G. Les tests de performance ont enregistré des résultats remarquables, avec des vitesses atteignant 2,4 Gbit/s en intérieur et jusqu'à 3 Gbit/s en extérieur. Des expériences de diffusion en direct entre deux sites distincts ont également été menées, illustrant la très faible latence permise par la 5G et ouvrant la voie à de nouveaux usages dans des secteurs stratégiques. Ces démonstrations ont mis en évidence le potentiel de cette technologie pour soutenir des applications innovantes nécessitant rapidité, fiabilité et connectivité à grande échelle. Au-delà des performances techniques, Huawei Algérie a mis l'accent sur les applications concrètes de la 5G. Une gamme d'appareils Huawei a été présentée, accompagnée de cas d'utili-



lisation pratiques dans des domaines clés tels que l'industrie, l'éducation et l'agriculture. Ces exemples ont permis de démontrer la valeur ajoutée de la 5G pour accélérer la transformation numérique, améliorer la productivité et favoriser l'émergence de solutions innovantes adaptées aux réalités locales. À travers sa participation à l'ASC 2025, Huawei Algérie a également réaffirmé son engagement à soutenir durablement l'écosystème des startups. L'entreprise œuvre au renforcement de la coopération entre les acteurs publics et privés, au développement des compétences locales et à l'accompagnement des porteurs de projets innovants. Des initiatives axées sur l'entrepreneuriat, des programmes de soutien spécialisés et l'accès aux dernières expertises technologiques figurent au cœur de cette stratégie. Huawei poursuit par ailleurs le partage de son savoir-faire dans des domaines tels que la 5G, la transformation numérique, l'éducation intelligente et l'agriculture intelligente, autant de secteurs où les nouvelles technologies ouvrent de vastes perspectives de développement. En facilitant l'adoption de ces solutions, l'entreprise contribue à renforcer la compétitivité des start-up algériennes et à accompagner la modernisation de l'économie nationale. Dans ce contexte, un représentant de

Huawei Algérie a déclaré : « Huawei Algérie renouvelle son engagement total à travailler main dans la main avec les start-up, les opérateurs et les institutions pour accélérer le rythme de la transformation numérique dans le pays. Notre participation à cette conférence incarne notre volonté de contribuer à l'émergence de solutions innovantes portées par les compétences algériennes. » Fondée en 1987, Huawei est aujourd'hui l'un des leaders mondiaux des infrastructures de technologies de l'information et de la communication (TIC) et des appareils intelligents. Présente dans plus de 170 pays et régions, l'entreprise emploie environ 207 000 personnes à travers le monde. Sa vision repose sur la généralisation de la connectivité, l'accès élargi au cloud et à l'intelligence artificielle, ainsi que sur le développement de plateformes numériques avancées. En participant activement à l'ASC 2025, Huawei Algérie confirme ainsi son rôle d'acteur clé de la transformation numérique et son engagement à accompagner les start-ups algériennes dans la construction d'un avenir technologique innovant, inclusif et durable.

M. Seghilani

SOUUDAN Sept morts dans une frappe de drone des FSR sur un hôpital

Sept personnes ont été tuées et douze blessées hier lors d'une frappe de drone des Forces de soutien rapide (FSR), sur un hôpital militaire de Dilling, une zone située dans le Kordofan-Sud, selon une source médicale. "Des patients et leurs proches figurent parmi les victimes", a précisé la même source, en expliquant que l'hôpital militaire de Dilling "sert les habitants de la ville et de ses environs, en plus du personnel militaire". En cours depuis avril 2023, le conflit qui oppose l'armée souddanaise aux FSR, a fait plusieurs dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés, provoquant ce que l'ONU qualifie de "pire crise humanitaire au monde". Les Nations unies ont confirmé en novembre l'état de famine à Kadougli, capitale assiégée du Kordofan-Sud, et classé Dilling comme "à risque élevé".

R. I.

HORAIRES DES PRIÈRES

Lundi 24 jourad el thani 1447

Dohr : 12h44

Assar : 15h15

Maghreb : 17h36

Îcha : 19h01

Mardi 25 jourad

el thani 1447

Sobh : 06h22

Chourouk : 07h54

CHAÏB AU FORUM MONDIAL
DE L'ALLIANCE DES
CIVILISATIONS DES NATIONS
UNIES À RYADH :

« L'Algérie œuvre pour le vivre- ensemble en paix »

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a présidé, hier, la délégation algérienne participant aux travaux du 11e Forum mondial de l'Alliance des civilisations des Nations unies (UNAOC) qui se tient à Ryad (Royaume d'Arabie saoudite) les 14 et 15 décembre, a indiqué un communiqué du ministère. Le Forum mondial placé cette année sous le thème: « Deux décennies de dialogue pour l'humanité: vers une nouvelle ère de respect et d'entente mutuels dans un monde multipolaire », a vu la participation du SG de l'ONU, Antonio Guterres, du haut représentant de l'ONU pour l'Alliance des civilisations, et l'envoyé spécial pour la lutte contre l'islamophobie Angel Mora-tinos, outre des représentants de gouvernements, des personnalités internationales influentes, de jeunes leaders et des femmes engagés dans la promotion de la paix et le renforcement de l'entente entre les cultures et les religions, ajoute le communiqué. La tenue de la présente session du Forum coïncide avec la célébration du 20e anniversaire de la création de l'UNAOC, qui constitue une plateforme pour le dialogue culturel, de coopération et d'entente, visant à contribuer à réduire les divisions, à lutter contre le fanatisme, l'extrémisme et l'exclusion, à bannir toutes les formes de violence et à faire face aux discours islamophobes, de la haine et de l'exclusion. Dans une allocution prononcée lors de la réunion de haut niveau du Groupe des amis de l'UNAOC, le secrétaire d'Etat a plaidé, au nom de l'Algérie, « pour une approche globale, fondée principalement sur la coopération et le renforcement des liens culturels, religieux et scientifiques entre les peuples et les nations », soulignant « la nécessité de renforcer l'initiative des Nations unies pour l'Alliance des civilisations et de la doter des mécanismes à même de concrétiser les principes et les objectifs de la Charte des Nations unies, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et des divers instruments internationaux y afférents », ajoute le communiqué. Chaïb a également passé en revue « les efforts déployés par l'Algérie au niveau international pour promouvoir les valeurs du vivre-ensemble en paix, notamment à travers le partage de son expérience dans le règlement pacifique des conflits, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, s'inspirant des valeurs incarnées par l'Emir Abdelkader, fondateur de l'Etat algérien moderne, symbole du dialogue entre les civilisations dans le monde et l'un des précurseurs ayant jeté les fondements du Droit international humanitaire ». Chaib, en outre, a mis en avant « les différents mécanismes adoptés par l'Algérie au niveau national pour rejeter toutes les formes de violence et de haine, et promouvoir les valeurs de tolérance, de solidarité, de paix, de dialogue, de dignité et de justice, ce qui s'est concrétisé par l'adoption d'une loi relative à la lutte contre le discours de haine, et la création d'un Observatoire national chargé de surveiller et de faire face à ces pratiques ». R. N.

SOUS-RIRE

Tahya
El-Djazaïr !

Bekaa